



2005

Programme de travail



Programme de travail 2005

Cedefop

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg:

Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005

ISBN 92-896-0387-9

ISSN 1608-9855

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2005

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by Colibri, Greece

Printed in Belgium

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123
GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)

Adresse postale: PO Box 22427
GR-551 02 Thessaloniki

Tél. (30) 23 10 49 01 11, Fax (30) 23 10 49 00 20

E-mail: info@cedefop.eu.int

Page d'accueil: www.cedefop.eu.int

Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Communautés virtuelles:

<http://communities.trainingvillage.gr/>

Exposé de la mission du Cedefop

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est une agence de l'Union européenne. Créé en 1975, doté d'un conseil de direction tripartite, il apporte ses services à la Commission européenne, aux États membres de l'Union européenne et aux partenaires sociaux, ainsi qu'à la Norvège et à l'Islande, pays associés. Les pays candidats sont également associés à ses activités.

Mission

Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des décisions mieux étayées en vue d'actions futures. Le Cedefop assiste la Commission européenne dans la promotion et le développement, au niveau communautaire, de la formation et de l'enseignement professionnels.

Tâches

Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:

- établir une documentation sélective et une analyse des données;
- contribuer au développement et à la coordination de la recherche;
- exploiter et diffuser des informations pertinentes;
- promouvoir et appuyer une approche concertée des questions relatives au développement de la formation professionnelle;
- fournir un forum à un public vaste et diversifié.

Priorités à moyen terme

Les Priorités à moyen terme du Cedefop pour 2003-2006 sont inspirées par un objectif de portée générale: promouvoir la création d'un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein d'une Union européenne élargie. Cet objectif comprend les objectifs stratégiques suivants:

- améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale;
- permettre et valoriser l'apprentissage;
- appuyer les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie.

Table des matières

	Introduction générale	5
Aire A	Développer la recherche	8
	Domaine d'activités 1: Coopération dans la recherche	14
	Domaine d'activités 2: Rapports sur la recherche	16
	Domaine d'activités 3: <i>Revue européenne</i> « <i>Formation professionnelle</i> »	17
	Domaine d'activités 4: Conférences Agora Thessaloniki	17
	Aire A: Budget (2005)	18
Aire B	Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée	19
	Domaine d'activités 1: Rapports dans le cadre du Système de gestion des connaissances (KMS)	28
	Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie	29
	Domaine d'activités 3: Base électronique d'exemples choisis de politiques et de pratiques	31
	Domaine d'activités 4: Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP	33
	Aire B: Budget (2005)	35
Aire C	Échanges et soutien aux partenaires	36
	Domaine d'activités 1: Programme de visites d'étude LdV II	40
	Domaine d'activités 2: Intégration des pays en voie d'adhésion	41
	Domaine d'activités 3: Assistance et service aux partenaires	42
	Aire C: Budget (2005)	44

Aire D	Information, communication et diffusion	45
	Domaine d'activités 1: Publications et diffusion	49
	Domaine d'activités 2: Accroître la visibilité et l'utilisation du Village européen de la formation	50
	Domaine d'activités 3: Bases de données et ReferNet gérés par le service Bibliothèque et documentation	51
	Aire D: Budget (2005)	53
Aire E	Administration, équipements et ressources	54
	Domaine d'activités 1: Mise en œuvre des décisions du Conseil de direction	57
	Domaine d'activités 2: Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes	58
	Domaine d'activités 3: Préparation de l'élargissement	58
	Domaine d'activités 4: Évaluation des activités du Cedefop	59
	Aire E: Budget (2005)	60
	 Annexes	
I	Liens entre les objectifs stratégiques pour 2003-2006 et les activités des aires prévues pour 2005	62
II	Développement du Système européen de gestion des connaissances	67
III	Cedefop – Coût total par tâches en 2005	70
IV	Plan organisationnel et tableau des effectifs 2005	71
V	ETF/Cedefop: travaux conjoints en 2005	73
VI	Coopération avec Eurydice et la Fondation européenne pour la formation (ETF)	82
VII	Liste provisoire des publications en 2005	85
VIII	Coordinateurs des consortiums du ReferNet	88
IX	Sigles et abréviations	95

Introduction générale

Le Programme de travail 2005 reflète les Priorités à moyen terme (PMT) 2003-2006, leurs objectifs et leurs priorités. Les PMT fixent les objectifs stratégiques des activités du Cedefop pendant la période 2003-2006 et posent ainsi les fondements du Programme de travail 2005. Les PMT donnent aussi des indications précises sur le rôle du Cedefop, l'identité de ses partenaires, ses tâches principales, ainsi que le cadre politique général dans lequel il évolue. Le programme de travail spécifie les activités du Cedefop prévues pour 2005, qui sont présentées comme la traduction cohérente et systématique de cette approche pluriannuelle, spécifiant les activités et les résultats propres à assurer la réalisation de la stratégie à moyen terme. Pour chaque projet sont mentionnés la période concernée, le contexte, le principal public visé, les résultats attendus, les méthodes de travail et les indicateurs de performance. L'exécution du programme suppose que le budget et les ressources humaines indiqués soient dégagés.

Les grandes **initiatives politiques** à prendre en considération sont:

- (a) les objectifs fixés à Lisbonne pour l'Union européenne: devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, avec plus d'emplois de meilleure qualité et une plus grande cohésion sociale, et, objectif renforcé par ceux de Barcelone, faire de ses systèmes d'enseignement et de formation une référence de qualité mondiale en relevant toute une série de défis d'ici à 2010;
- (b) le processus de coopération européenne renforcée dans la FEP (formation et enseignement professionnels), l'éducation et la formation tout au long de la vie, ainsi que les objectifs concrets futurs destinés à renforcer le marché du travail européen en dégagant un consensus sur un ensemble de priorités d'ici à 2010;
- (c) le «communiqué de Maastricht» qui sera adopté par la Conférence des ministres en décembre 2004 revêtira une importance particulière, ayant pour base et prolongeant la déclaration de Copenhague sur le renforcement de la coopération européenne dans la FEP. Toutes ces initiatives exerceront une influence sur l'année 2005, qui est aussi une année de transition vers les nouvelles PMT 2006-2008.

Les principales **activités** du Programme de travail 2005 du Cedefop qui correspondent à ces priorités politiques seront les suivantes:

- (a) la préparation du suivi de Maastricht en ce qui concerne la recherche et les rapports et le soutien à une approche concertée sur les priorités au niveau tant des systèmes nationaux que de la coopération européenne renforcée dans la FEP, afin que les objectifs ambitieux puissent être atteints;
- (b) le soutien de tous les groupes de travail technique et groupes d'experts constitués dans le contexte du programme de travail «Éducation et formation 2010». Tous les experts du Cedefop apporteront leur contribution. Notre expertise, qui s'est construite tout au long d'années d'élaboration de politiques et de travaux de recherche, sera utilisée efficacement. Ce soutien sera renforcé par l'animation de communautés virtuelles permettant à tous les partenaires d'être informés, d'interagir et de développer conjointement les solutions visées en Europe. Un système de rapports informant les DGFP, le groupe de coordination de Copenhague et le CCFP des progrès réalisés, à titre de contribution aux débats à venir et aux décisions politiques à prendre, constituera un atout supplémentaire;
- (c) la mise en œuvre efficace de la stratégie Cedefop/ETF (Fondation européenne pour la formation) de familiarisation des pays candidats restants;
- (d) la poursuite du développement d'un Système de gestion des connaissances (KMS – *Knowledge Management System*) global et thématique à l'appui de la coopération renforcée en matière de FEP. Le système basé sur la Toile, utilisant une plate-forme à la pointe de la technologie, sera complété. Sa maintenance et sa qualité constitueront une activité transversale à laquelle chacune des aires apportera sa contribution. Constamment mis à jour, il constituera un réservoir vivant de connaissances sur la FEP, rapprochant notamment la politique, la recherche et la pratique;
- (e) la poursuite de la collecte de toutes les informations pertinentes via le Réseau européen de référence et d'expertise (ReferNet), qui couvre l'ensemble des pays de l'UE et de l'EEE. Le traitement interne des connaissances et la diffusion de produits ouvriront de nouvelles possibilités: analyses politiques transversales ou thématiques, création de connaissances transversales, appui au débat politique, développement et mise en commun de connaissances sur l'éducation et la formation tout au long de la vie;
- (f) le Cedefop a créé une synergie entre ses divers outils électroniques et, avec ses partenaires, il développera des réseaux et des communautés thématiques, par exemple sur la détection précoce des compétences, qui fourniront des informations structurées aux chercheurs, aux décideurs politiques et aux partenaires sociaux en coopération avec le programme Leonardo da Vinci (LdV);

- (g) le troisième rapport sur la recherche, qui doit être publié au début de 2005, stimulera le débat sur les politiques; les activités s'attacheront à contribuer à l'innovation, principalement pour œuvrer à instaurer une société de la connaissance impliquant tous les acteurs concernés, et à réaliser les objectifs pour 2010;
- (h) le programme de visites d'étude fonctionnera de plus en plus comme un système d'évaluation par les pairs sur différents thèmes, soutenant ainsi la coordination ouverte et la coopération renforcée;
- (i) le soutien aux partenaires sociaux se concentrera sur les qualifications et compétences sectorielles et sera accompagné de communautés virtuelles, d'ateliers et d'une forte participation au programme de visites d'étude du programme LdV;

le Cedefop a renforcé ses indicateurs quantitatifs et qualitatifs de performance, en concordance avec la nouvelle réglementation financière, afin d'assurer un contrôle et un suivi systématiques de la progression des travaux et des résultats obtenus dans les différentes aires d'activités;

aux principales activités correspondent des allocations budgétaires, avec l'indication du personnel affecté aux aires et aux différentes activités, ce qui assure une transparence totale des implications financières pour le budget annuel global. En 2005, les rapports annuels seront mieux liés aux performances et à la rentabilité des investissements.

En outre

- le Cedefop continuera d'apporter une assistance technique et scientifique en réponse à des demandes spécifiques de la Commission européenne. En raison de la période de transition s'étendant jusqu'en 2005 (nouvelle Commission, nouveau Parlement, communiqué de Maastricht, etc.), le Cedefop conclura début 2005 avec la DG Éducation et culture un mémorandum de coopération pour 2005, qui conférera une expression concrète à certains aspects du programme de travail. Le Conseil de direction sera informé;
- outre sa coopération actuelle avec l'ETF et Eurydice, le Cedefop renforcera sa coopération avec des organisations internationales telles que l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), l'OIT (Organisation internationale du travail), l'Unevoc (Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels de l'Unesco), le Conseil de l'Europe, *European Schoolnet* et l'AEFP (Association européenne pour la formation professionnelle);
- le Cedefop apportera sa contribution à la Présidence luxembourgeoise au premier semestre 2005 et à la Présidence britannique au second semestre 2005.

AIRE A

Développer la recherche

Les Priorités à moyen terme du Cedefop pour la période 2003-2006 définissent la recherche menée par le Cedefop comme une enquête interdisciplinaire systématique sur les systèmes, les conditions et les cadres d'acquisition et d'actualisation des compétences et des connaissances. Elle vise à expliquer l'évolution de la FEP, à identifier les questions et exigences nouvelles et à mettre en lumière leurs implications pour l'innovation et le développement, ainsi qu'à rendre plus transparents l'apprentissage et la formation, les systèmes et les processus. La recherche est menée en propre par le Cedefop, en commanditant des études et des rapports et en mettant à profit les réseaux de coopération dans la recherche. Toutes les activités s'attachent à mettre en évidence leur importance pour la politique et la pratique.

Le tableau ci-après énumère les activités de recherche en concordance avec les Priorités à moyen terme 2003-2006 et la période concernée, telles qu'arrêtées par le Conseil de direction. Il fournit également une indication succincte du public visé, des objectifs visés et/ou des méthodes utilisées et des indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
<p>Coopération dans la recherche</p>			
<p>(1) Développer l'Arène de recherche du Cedefop (Cedra: Arène de recherche du Cedefop; ERO: Panorama de la recherche en Europe) et assurer progressivement sa pleine intégration dans le Système de gestion des connaissances (KMS) et le ReferNet</p>	<p>Spécialistes de la recherche en FEP, décideurs politiques et partenaires sociaux au niveau national et européen, ainsi que membres du ReferNet et chercheurs de pays non européens.</p>		
	<p>Période concernée PMT 2003-2006</p>	<p>Objectifs et méthodes</p>	<p>Indicateurs de performance (IP)</p>
<p>(a) promouvoir les réseaux et la coopération sur la Toile pour le développement, la diffusion et la mise en commun des connaissances, en incluant de plus en plus les pays candidats</p>	<p>activité continue</p>	<p>Réaliser la communication et la coopération virtuelles ou réelles au moyen de réseaux solides et structurés.</p>	<p>Bilan de fin d'année concernant l'amélioration de la qualité, la couverture et l'efficacité de fonctionnement des réseaux.</p>
<p>(b) tirer parti des ressources de recherche et participer à des projets novateurs et à des réseaux thématiques et transnationaux</p>	<p>activité continue</p>	<p>Repérer les nouveaux défis en coopération avec nos partenaires et en assurer le transfert dans les politiques.</p> <p>Introduire les données de recherche dans le KMS.</p> <p>Publier et diffuser les résultats du travail en réseau sur support électronique et/ou imprimé.</p>	<p>Suivre le degré de reconnaissance des réseaux tels que Cedra/ERO et Skillsnet, en tant que points de référence de haute qualité de la recherche en FEP.</p> <p>Évaluer l'apport du KMS et la diffusion des nouvelles connaissances recueillies par les réseaux.</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(c) lancer des études de recherche sur des questions spécifiques définies dans le programme de travail et diffuser les résultats de la recherche	activité continue	<p>Publier des rapports imprimés ou électroniques sur les résultats de la recherche en FEP et prendre en compte l'évolution des politiques dans le suivi du «communiqué de Maastricht».</p> <p>Se concentrer sur l'établissement de liens entre la recherche et les priorités politiques et rendre visibles les implications des résultats de la recherche pour la politique.</p>	<p>Réaliser une comparaison avec les années précédentes du nombre et de la qualité des publications sur des sujets importants.</p> <p>Examiner le niveau de coopération avec nos partenaires et les organisations européennes et internationales de recherche.</p>
(d) organiser l'intégration des données de recherche et participer aux analyses comparatives dans le KMS	activité continue	L'intégration des données de recherche dans le ReferNet et dans le KMS est une activité continue.	Examiner la qualité des données de recherche à intégrer dans le KMS en fonction des thèmes prioritaires.
Rapports sur la recherche			
(2) Informer sur la situation de la recherche en matière d'éducation et de formation, en premier lieu en Europe, et indiquer les implications pour nos partenaires	Spécialistes de la recherche en FEP, décideurs politiques, partenaires sociaux, praticiens et organisations de formation au niveau national et européen ainsi qu'hors d'Europe.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) élaborer et publier des documents de recherche sur des questions d'actualité	activité continue	<p>Élaborer des documents de recherche sur des questions spécifiques abordées dans le rapport sur la recherche.</p> <p>Préparer de futurs documents en coopération avec les experts du Cedefop et nos partenaires et coordonner</p>	Suivre la quantité de documents de recherche publiés, également sous forme électronique, et le nombre d'articles soumis à la <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i> .

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
		donner le rapport sur la recherche avec le rapport sur les politiques, en tenant compte à la fois des recherches en cours et des questions politiques.	
(b) terminer et publier le troisième rapport sur la recherche, ainsi que le matériel d'accompagnement, sur l'évaluation et l'impact de l'éducation et de la formation et les implications pour la politique et la pratique	2003-2004	Le rapport de référence, le rapport de synthèse et le synopsis (en partie en format électronique) ont été publiés en 2004.	Évaluation finale du succès de la promotion et de la diffusion du rapport et de la manière dont les résultats s'intègrent dans la <i>Revue européenne</i> et les conférences Agora.
(c) préparer le quatrième rapport sur la recherche, dont le sujet sera défini en 2003-2004	2005-2006	Le quatrième rapport sur la recherche (à paraître en 2007) prendra en considération les objectifs de Lisbonne/Barcelone/ Copenhague pour 2010 et les activités de recherche en rapport avec ces objectifs. Les thèmes et les contributions seront définis en coopération avec nos partenaires. La coordination avec les thèmes du prochain rapport sur les politiques sera assurée. Il devrait se baser également sur le communiqué de Maastricht.	Nombre de thèmes de recherche définis en concordance avec les rapports sur les politiques et évaluation de la qualité des contributions de la part de différentes disciplines de recherche.
(d) créer une plate-forme virtuelle «Jeunes chercheurs en FEP», afin de renforcer leur participation à l'élaboration des politiques et le développement de leurs compétences	à partir de 2003	Réalisé, mais une poursuite de la discussion sur les fonctions, les tâches et les méthodes de travail de cette communauté s'impose.	Mesurer l'engagement accru de jeunes chercheurs à différents aspects de nos activités de recherche.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
<p><i>Revue Européenne</i> «<i>Formation Professionnelle</i>»</p>	Spécialistes de la recherche en FEP, décideurs politiques et praticiens au niveau national et européen ainsi qu'hors d'Europe.		
	<p>Période concernée PMT 2003-2006</p>	<p>Objectifs et méthodes</p>	<p>Indicateurs de performance (IP)</p>
<p>(3) Créer un forum à l'intention des chercheurs, des décideurs et des praticiens via la <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i>; atteindre et conserver une place de choix pour cette revue au sein de la communauté scientifique européenne de spécialistes de la FEP</p>	<p>activité continue</p>	<p>La <i>Revue</i> est une revue scientifique professionnelle qui couvre aussi des thèmes orientés sur les politiques et les pratiques. Elle est pilotée par un comité de rédaction indépendant, les articles font l'objet d'une évaluation en double aveugle; son secrétariat est assuré par le Cedefop, qui est également rédacteur en chef.</p>	<p>Évaluation de la qualité globale des articles et insertion dans les index internationaux de citation.</p>
<p>(a) publier trois numéros de la <i>Revue européenne</i> par an, selon le calendrier prévu et en étroite coopération avec son comité de rédaction indépendant</p>	<p>3 numéros par an</p>	<p>Rationaliser la production et assurer la publication dans les délais prévus.</p>	<p>Publier les numéros 34 en février 2005, 35 en juillet 2005, 36 en décembre 2005.</p>
<p>(b) accroître substantiellement le nombre d'abonnés; accorder une attention particulière aux nouveaux États membres, ainsi qu'aux États membres actuels ayant un nombre réduit d'abonnés</p>	<p>activité continue</p>	<p>Accomplir efficacement cette tâche grâce à une étude et une stratégie de marché, p. ex., politiques de prix et de diffusion.</p>	<p>Augmenter de 15 % le nombre d'abonnements payants (en coordination avec l'aire D) et réduire les abonnements gratuits.</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(c) inclure la <i>Revue</i> dans un «forfait d'abonnement multiproduits», également disponible par voie électronique	2003-2004	Non réalisable, aucune autre activité prévue.	
(d) améliorer l'efficacité de la préparation, de la production et de la publication des articles	2003-2005	Améliorer l'efficacité de la chaîne de production.	Bilan de fin d'année sur la diffusion dans les délais prévus.
CONFÉRENCES AGORA THESSALONIKI	Spécialistes de la recherche en FEP, décideurs politiques et praticiens au niveau national et européen.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(4) Encourager les débats de pointe sur les résultats de la recherche parmi les chercheurs et nos partenaires au niveau de la politique et de la pratique			
(a) organiser trois conférences Agora Thessaloniki sur des résultats de recherche spécifiques à l'intention d'un public plus large	Trois conférences par an	Explorer des thèmes d'actualité en coopération avec nos partenaires (en particuliers chercheurs) et assurer la diffusion des communications des conférences; explorer les possibilités de développement de cette formule.	Suivre le niveau de participation aux Agoras sur les thèmes d'actualité abordés dans les rapports sur la recherche et l'«étude de Maastricht».
(b) les Agoras devraient devenir une activité n'entraînant pas de frais et pourraient faire partie d'un «forfait d'abonnement multiproduits»	2003	Le nombre de participants payants a augmenté. Un forfait d'abonnement multiproduits n'est pas réalisable.	Évaluation du coût annuel total des conférences Agora.

Domaine d'activités 1: **Coopération dans la recherche**

Les activités menées dans ce domaine comprennent la collaboration en réseau et le travail de recherche dans divers domaines, ainsi que la coordination scientifique des activités de suivi sur la réalisation des objectifs de Lisbonne.

L'Arène de recherche du Cedefop (Cedra) favorise la mise en place d'un réseau interactif de collaboration entre les chercheurs de FEP, en vue de développer, de diffuser et de mettre en commun des connaissances. Le Cedra joue également le rôle d'un forum permettant, d'une part, de définir les questions sur lesquelles le Cedefop peut souhaiter mener lui-même ou commander des études et des rapports et, d'autre part, d'étudier les implications des connaissances fondées sur la recherche pour les politiques et les pratiques de FEP en Europe. L'ERO (Panorama de la recherche en Europe) est l'outil de communication électronique du Cedra permettant la mise en commun des informations et ressources de recherche. Leur intégration avec le ReferNet et le KMS permet aux bases de données de l'ERO de fournir un précieux service d'information et de communication à la communauté des chercheurs en Europe, ainsi qu'aux décideurs politiques et aux praticiens.

Le réseau Skillsnet pour la détection précoce des besoins de compétences en Europe et ailleurs a pour objet d'identifier, de prévoir et de surveiller les besoins de compétences et leur évolution au sein des entreprises et de la société. Une attention particulière est accordée aux besoins de compétences au niveau des régions, des secteurs, des entreprises, des professions et par groupe cible. Le réseau européen, mis en place en 2004, vise à promouvoir la coopération et les échanges entre les pays et entre les partenaires sociaux en matière de méthodes et de résultats, et notamment à traduire les conclusions en politiques et en pratiques.

Les nouvelles activités de recherche prévues en 2005 comprennent des analyses des coûts et des bénéfices de l'apprentissage et de la formation pour les entreprises et des effets de l'acquisition de compétences sur l'employabilité et la mobilité individuelles dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que des méthodes d'enseignement et de formation et des programmes pédagogiques orientés vers des qualifications duales.

En 2004, le Cedefop a pris en charge la coordination scientifique et la supervision d'une étude sur la contribution des systèmes de FEP à la réalisation des objectifs de Lisbonne. Les résultats de cette étude constitueront la base d'un suivi permanent au cours des années à venir. En outre, les questions abordées dans cette étude donneront lieu à des rapports cohérents sur les politiques et la recherche en étroite collaboration avec le ReferNet, les parties prenantes et

la communauté des chercheurs. Des activités de développement portant sur les nouvelles priorités définies par le «communiqué de Maastricht» seront entreprises.

Tâches pour 2005

- Assurer l'intégration permanente des données de recherche du ReferNet et des résultats de la recherche dans le Système de gestion des connaissances (KMS) en concordance avec les thèmes prioritaires;
- animer des réseaux collaboratifs consacrés à des thèmes spécifiques:
 - réseau européen sur la détection précoce des besoins de compétences (Skillsnet),
 - réseaux locaux pour l'apprentissage collaboratif, le développement des connaissances et la recherche,
 - développement des ressources humaines et apprentissage au sein des organisations, y compris activités dans le cadre de partenariats transnationaux,
 - apprentissage lié à l'emploi et travailleurs âgés;
- coordonner/commanditer des rapports sur la recherche dans les domaines suivants:
 - les approches permettant la détection précoce des besoins, nouveaux ou en mutation, de compétences, ainsi que les résultats recueillis, au niveau des secteurs, des régions et des professions, et leur traduction en politiques et en pratiques,
 - le développement des ressources humaines (DRH) dans le cadre des stratégies de mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie,
 - les méthodes d'enseignement et de formation et les programmes pédagogiques visant à développer l'aptitude à apprendre et à appliquer les compétences déjà acquises, notamment les programmes de FEP orientés vers les qualifications duales,
 - les coûts et bénéfices de l'apprentissage pour les entreprises et les individus et au regard de l'employabilité et de la mobilité des individus, y compris les bénéfices non matériels, et l'appui à la collecte, sous-développée dans l'UE, de données sur les systèmes de formation des apprentis, sans duplication du travail effectué par la DG Emploi (direction générale de l'emploi et des affaires sociales) et la DG Éducation et culture;
- poursuivre le soutien à la recherche sur l'histoire de la FEP et organiser une conférence conjointement avec le Conseil de direction du Cedefop.

Domaine d'activités 2: **Rapports sur la recherche**

Les rapports du Cedefop sur la recherche sont des publications régulières paraissant tous les trois ans, accompagnées de contributions générales ou spécialisées relatives à l'un des thèmes du rapport. Ils visent à présenter un tour d'horizon et une analyse de l'état actuel de la recherche en FEP en Europe, y compris le cas échéant dans les pays candidats et les pays non membres de l'UE. Les rapports dégagant explicitement des implications politiques et pratiques, leur public dépasse largement la communauté des chercheurs. Le thème central de chacun des rapports est défini en étroite collaboration entre le Cedefop lui-même, la communauté des chercheurs et les partenaires du Cedefop.

Le troisième rapport sur la recherche, portant sur le thème «Évaluation et impact de l'enseignement et de la formation», a été publié en 2004 en anglais. Ses traductions française et allemande suivront début 2005. Il est consacré à l'évaluation des mesures, programmes et réformes au niveau régional, national et européen. Il traite également des retombées matérielles et non matérielles de l'éducation, de la formation et des compétences au niveau de la société, de l'entreprise et de l'individu. Sa diffusion sur une large échelle et son application au niveau des politiques et des pratiques se poursuivront en 2005.

En 2005 débutera la préparation d'un nouveau rapport sur la recherche, qui sera publié en 2007. Ses thèmes seront étroitement coordonnés avec ceux du troisième rapport sur les politiques. Les sujets abordés seront définis avec les experts du Cedefop et avec nos partenaires de la politique et de la recherche, notamment à la lumière des objectifs généraux fixés pour 2010 et de l'étude et du communiqué de Maastricht.

Tâches pour 2005

- Promouvoir et diffuser le troisième rapport sur la recherche en recourant aux circuits de distribution des publications imprimées et aux méthodes de diffusion électronique, aux réseaux et à la participation à des conférences et manifestations internes et externes;
- sélectionner les thèmes de recherche pertinents et les experts qui seront appelés à contribuer au rapport, en étroite coordination avec un groupe de pilotage et en concertation avec les collègues et les interlocuteurs du Cedefop, notamment le ReferNet. S'efforcer d'assurer la concordance avec les thèmes du rapport sur les politiques;
- lancer des appels d'offres et conclure des contrats sur les thèmes retenus, en étroite coopération avec des experts, afin d'assurer la qualité des contributions et la complémentarité avec le travail de recherche mené par le Cedefop.

Domaine d'activités 3: *Revue européenne «Formation professionnelle»*

Le Cedefop a créé et soutient cette revue spécialisée, qui constitue un forum européen reconnu pour la présentation et la discussion critique d'études empiriques, d'analyses théoriques et d'applications politiques/pratiques des résultats de la recherche. Un comité de rédaction indépendant supervise la politique et le contenu de la *Revue* et assure la haute qualité des articles par une évaluation en double aveugle. Il est assisté par un secrétariat responsable de l'administration, de l'édition et des actions d'accompagnement, parmi lesquelles la diffusion et la promotion. Les nouveaux États membres sont représentés tant au comité de rédaction qu'au secrétariat.

Tâches pour 2005

- Publier trois numéros de la *Revue* (version imprimée) en temps voulu, ce qui suppose un cycle continu de tâches régulières et récurrentes d'organisation, de gestion et de production;
- poursuivre les efforts engagés pour accroître le nombre des abonnements payants (en coordination avec l'aire D) et pour rationaliser le nombre d'abonnements gratuits, compte tenu également des résultats de l'étude de marché;
- améliorer les résultats du cycle de production en termes d'efficacité du processus et de qualité des résultats;
- rechercher la coopération et la coordination avec d'autres revues européennes ou internationales spécialisées dans l'éducation et la formation en Europe et ailleurs, et trouver un éditeur scientifique;
- accroître la coopération avec les nouveaux États membres et les pays candidats, à la fois en ce qui concerne l'envoi de contributions et l'intérêt manifesté par les lecteurs.

Domaine d'activités 4: *Conférences Agora Thessaloniki*

Les conférences Agora Thessaloniki offrent un forum vaste et stimulant dans lequel les chercheurs, les acteurs politiques, y compris les partenaires sociaux et les praticiens de la FEP, peuvent se rencontrer pour un échange de vues, notamment avec les leaders d'opinion dans le monde des arts, les médias et la société civile. Les conférences facilitent les débats de pointe et les discussions approfondies sur les défis futurs, ainsi que les réponses novatrices sur un large spectre de questions liées à la FEP.

Tâches pour 2005

- Préparer et réaliser trois conférences Agora reprenant des thèmes d'actualité abordés dans le troisième rapport sur la recherche, le rapport sur les politiques et l'étude de Maastricht et en assurer la diffusion;
- étudier la formule et la conception futures des conférences Agora;
- poursuivre les efforts pour transformer les conférences Agora en une activité n'entraînant pas de frais;
- préparer une programmation à plus long terme en concordance avec les nouvelles PMT 2006-2008.

Aire A: Budget (2005)

Personnel (EPT) (¹)				Total € 2005	%*	2004				%*
A	B	C	D			A	B	C	D	
7,9		5				6,7		4,9		
Total personnel aire A (Titre 1)				1 264 000	13,58	1 175 000				12,62
Domaine d'activités 1: Coopération dans la recherche				321 000	5,73	405 000				7,74
Domaine d'activités 2: Rapports sur la recherche				340 000	6,07	139 000				2,66
Domaine d'activités 3: <i>Revue européenne «Formation professionnelle»</i>				247 000	4,41	292 000				5,58
Domaine d'activités 4: Conférences Agora Thessaloniki				84 000	1,50	91 000				1,74
KMS-A (Titre 3)				46 000	0,82	130 000				2,48
Total € (Titre 3)				1 038 000	18,54	1 057 000				20,19
Titres 1 + 3				2 302 000	15,44	2 232 000				15,34
Titres 1 + 2 + 3				2 440 000	15,01	2 363 000				14,89

* Les pourcentages s'entendent par rapport au total par titre(s).

(¹) Les catégories A/B/C/D (y compris les agents locaux) comprennent tout le personnel couvert par le statut et les experts nationaux détachés.

AIRE B

Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée

La compilation systématique et l'évaluation de thèmes liés à la FEP et présentant un intérêt à long terme impliquent le recours à une large variété de sources, afin de pouvoir fournir des informations mises à jour et du matériel de référence. Les rapports ainsi produits sont destinés à un public vaste et diversifié de partenaires, un accent particulier étant mis sur les rapports européens comparatifs et à orientation politique et sur les ressources de bases de données.

Le tableau ci-après présente les Priorités à moyen terme 2003-2006 et la période concernée, telles qu'arrêtées par le Conseil de direction. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou les méthodes utilisées et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
Rapports dans le cadre du KMS			
(1) Rendre compte de l'évolution de la FEP dans le cadre du Système de gestion des connaissances (KMS)	Ensemble des partenaires de la FEP au niveau national et au niveau européen.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
Système de rapports du KMS			
(a) fournir une information globale et actualisée, classée de manière transversale selon un certain nombre de thèmes		Poursuivre la collecte d'informations comparables sur 11 grands thèmes importants.	Bilan de fin d'année sur le niveau d'achèvement des objectifs suivants: achèvement d'analyses détaillées des thèmes 3 (cadres institutionnels), 5 (formation

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
		professionnelle continue) et 6 (formation des enseignants et formateurs de FEP), qui seront publiées pour 17 pays, ainsi qu'une synthèse thématique actualisée.
	Commencer la collecte de matériel pour les 10 nouveaux États membres.	Bilan de fin d'année concernant l'objectif suivant: publication d'une analyse détaillée des thèmes 4 (formation professionnelle initiale) pour les 10 nouveaux États membres, ainsi qu'une première synthèse thématique.
	Définir les priorités thématiques pour 2006.	Évaluer les progrès accomplis dans l'élaboration de nouvelles instructions pour une analyse thématique détaillée ultérieure et dans l'actualisation des informations nécessaires pour les synthèses thématiques.
	Améliorer la comparabilité et la présentation des informations en provenance d'e-KnowVet (base de données contenant des informations nationales et transnationales sur les systèmes de FEP) sur le site du Village européen de la formation.	Bilan concernant la réalisation des objectifs suivants: achèvement d'une présentation permettant une meilleure comparabilité des informations pour les thèmes 4 et 10
	Renforcer la coopération avec les membres et les partenaires du ReferNet.	Évaluer le degré d'utilisation du logiciel <i>Livelink</i> en tant qu'outil plus intégré, également pour améliorer la communication dans l'ensemble du ReferNet.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
		<p>Améliorer en permanence la qualité des produits et trouver un moyen d'actualiser dans les années à venir le stock d'informations.</p>	<p>2005 étant la troisième année de fonctionnement de ce projet, il conviendra de procéder à une évaluation des processus utilisés, des sources d'information, de sa présentation, etc.</p>
		<p>Créer une synergie entre le soutien politique et les thèmes traités lors du développement du KMS.</p>	<p>Voir aire A.</p>
		<p>Assurer la mise en œuvre et le suivi de l'examen des progrès du KMS et de ses résultats, en accord avec le Conseil de direction.</p>	<p>À la fin de 2005, les thèmes d'eKnowVet seront enregistrés à moitié pour 17 pays. Des processus d'actualisation seront élaborés.</p>
<p>(b) publier et mettre à jour des descriptions brèves de systèmes nationaux de FEP et des rapports européens</p>	<p>en liaison avec la Présidence du Conseil (principalement)</p>	<p>Préparation, traduction et publication de descriptions succinctes des systèmes de FEP des pays assurant la Présidence du Conseil (Luxembourg et Royaume-Uni) et d'autres pays intéressés, basées sur les données provenant du ReferNet et des coordinateurs des consortiums.</p> <p>Préparation et traduction de brèves synthèses de l'évolution intervenue dans les systèmes de FEP des États membres et des pays candidats.</p>	<p>Amélioration de la pertinence pour le débat politique et pour le développement des politiques dans l'UE élargie.</p>
<p>(c) Assurer la publication électronique rapide de <i>Cedefop Info</i>, qui continuera d'être disponible sous forme imprimée</p>	<p>2005</p>	<p>Les contenus devraient refléter les grands développements politiques au niveau européen et national et les principaux résultats des travaux du Cedefop.</p>	<p>Réalisation d'une enquête auprès des utilisateurs de <i>Cedefop Info</i> pour évaluer la satisfaction des lecteurs.</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
Rapport sur les politiques			
(d) publier le deuxième rapport sur les politiques (thème: «Apprendre pour l'emploi»)	2003	Publié en janvier 2004. Poursuivre la diffusion du rapport.	Évaluer la mesure dans laquelle les résultats et les conclusions ont été portés à l'attention des partenaires.
(e) préparer et publier le troisième rapport sur les politiques	2005-2006	Du fait de la démarche coordonnée avec le rapport sur la recherche, cet aspect sera traité en coopération avec l'aire A.	Évaluer la mesure dans laquelle cela reflète les exigences de l'évolution de la politique de l'éducation et de la FEP et le processus des objectifs de Lisbonne pour 2010. Surveiller le degré de synergie avec le rapport sur la recherche et les liens avec le communiqué de Maastricht sur l'évaluation des objectifs de Lisbonne.

PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE (LLL)

(2) Promouvoir l'apprentissage et le développement des compétences tout au long de la vie	Ensemble des acteurs de la FEP.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)

Éducation et formation tout au long de la vie (LLL)

(a) préparer et organiser une conférence internationale sur l'apprentissage tout au long de la vie (LLL – <i>lifelong learning</i>)	2003	Organisée en juin 2003.	Impact des résultats dans les stratégies nationales relatives aux systèmes d'apprentissage tout au long de la vie.
(b) publier un ouvrage de référence clé sur le LLL à l'issue de la conférence internationale susmentionnée	fin 2004	Réalisé.	Suivre la demande pour la publication

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(c) lancer une enquête Eurobaromètre sur le LLL, analyser et publier les résultats	2003-2004	En 2004, l'enquête Eurobaromètre sur le LLL a été étendue aux nouveaux États membres. Analyse complète des données et préparation d'un rapport comparatif concis.	Évaluer le degré de diffusion auprès de tous les partenaires et le niveau des données introduites dans le KMS.

Développement des compétences

(a) publier des recommandations relatives aux profils de compétences en TIC et en faveur de programmes centrés sur certaines industries utilisatrices et les PME, et coorganiser une conférence finale sur les profils de compétences et les solutions de formation	quatrième trimestre 2003	Réalisé.	Évaluation du niveau des données dans l'approche sectorielle du processus de Copenhague et dans le cadre européen des qualifications.
(b) contribuer à l'élaboration de recommandations pour la validation des profils et des programmes, Comité des normes européennes en informatique (<i>European Level Standards Committee in Informatics</i>) (CEN/ISSS)	fin 2003	Réalisé. Continuer à contribuer à l'élaboration d'un «Cadre européen de référence <i>eSkills</i> » et à l'atelier CEN/ISSS sur les compétences en TIC et les programmes de formation dans ce domaine, y compris à l'élaboration d'un glossaire <i>eSkills</i> .	Évaluation du niveau des données dans l'approche sectorielle du processus de Copenhague.
			Contrôler le degré de mise en œuvre dans les systèmes nationaux et les secteurs européens.
		Maintenir une étroite coopération avec le CEN/ISSS pour d'autres secteurs.	Évaluer le nombre d'exemples choisis de politiques et de pratiques mis à la disposition d'autres secteurs.
		Poursuivre la coopération avec la DG Entreprises sur le suivi de la conférence <i>eSkills</i> de septembre 2004.	

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
<i>e-learning</i>			
(c) contribuer au processus de valorisation des compétences des enseignants et des formateurs au sein de grands domaines prioritaires de la politique communautaire (apprentissage électronique, apprentissage non formel, évolution de carrière pour les enseignants...)	2003-2005	Porter les résultats et les conclusions à l'attention des décideurs politiques et des praticiens. Contribuer au processus de valorisation des compétences des enseignants et des formateurs au sein de grands domaines prioritaires de la politique communautaire.	Statistiques sur l'accès à ce matériel sur les sites web du Cedefop.
		Produire des données quantitatives et qualitatives sur la mise en œuvre de technologies d'apprentissage dans l'UE.	Relever la fréquence de l'accès à ce matériel et des références et des citations dont il fait l'objet.
		Surveiller l'évolution des stratégies nationales de renforcement du recours à l'apprentissage électronique pour les enseignants et formateurs de la FEP.	Surveiller l'ampleur de l'intérêt porté à ces données en termes de demandes d'information, documents de conférence et citations dans la littérature scientifique.
(d) soutenir la création d'un observatoire de l'apprentissage électronique, ainsi que d'un Forum <i>eSkills</i> , en collaboration avec la Commission européenne	2003-2004	Mener des enquêtes électroniques pour mesurer l'évolution générale en matière d'apprentissage électronique.	Statistiques sur la participation aux enquêtes et l'intérêt suscité par leurs résultats.
		Utiliser les résultats de la recherche pour créer un observatoire durable de l'apprentissage électronique, en soutien à la DG Éducation et culture.	Contrôler l'activité globale sur le site web de l'observatoire.
		Gérer la communauté virtuelle <i>eSkills</i> et intégrer les résultats dans le KMS.	Analyser le niveau d'activité et le nombre de contributions recueillies auprès de la communauté retenue pour compléter les sous-thèmes au sein de la structure du KMS.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
	Diffuser l'ensemble des résultats sous forme électronique et imprimée pour les débats politiques à venir et l'adaptation des programmes nationaux.	Intérêt suscité par les résultats: ampleur de la demande.
	Prendre des mesures en concordance avec le «communiqué de Maastricht».	Réaliser un inventaire des activités du Cedefop reprenant directement les points du communiqué de Maastricht.

EXEMPLES CHOISIS DE BONNES POLITIQUES ET PRATIQUES

(3) Fournir un panorama d'exemples choisis de politiques et de pratiques et permettre l'accès électronique	Ensemble des acteurs de la FEP, en veillant à l'intégration des pays candidats en coopération avec l'ETF.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) assurer la maintenance d'une base électronique thématique d'exemples choisis de pratiques en relation avec le LLL et d'autres activités soutenues par la Communauté, en intégrant les pays candidats en coopération avec l'ETF	2004-2006	En coopération avec la Commission, l'ETF et d'autres partenaires ou organisations, telle l'AEFP, mener les travaux de préparation d'une base de données sur les politiques et les pratiques de LLL et d'une communauté virtuelle; assurer l'accès électronique et veiller à la diffusion. Assurer la transparence et la complémentarité avec la base de données LdV et les activités des agences nationales.	Évaluer le respect des échéances et des étapes de progression fixées pour le développement de la base de données; évaluer la quantité et la qualité des contributions, ainsi que le niveau des activités au sein de la communauté virtuelle.
		Enrichir les partenaires grâce à l'accès virtuel à des exemples choisis de politiques et de pratiques.	Niveau général des avis exprimés par les partenaires sur l'utilité de la base de données.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(b) exploiter et diffuser les activités menées au titre du programme LdV II à des fins de valorisation, notamment dans le domaine de la mobilité	2003-2005	La nouvelle dynamique offre en 2004 de meilleures conditions pour articuler notre soutien technique à la Commission avec les travaux du KMS. Promouvoir la synergie avec d'autres réseaux thématiques transnationaux (p. ex., LdV).	Fournir une analyse des résultats des projets de mobilité menés au titre du programme LdV, sur la base des contrats signés en 2002 et 2003.
(c) étendre le Ttnet et fournir un guide des ressources d'apprentissage électronique à l'usage des professionnels de la FEP, qui couvrira l'ensemble des États membres et des pays candidats	2003-2005	Réalisé. Poursuivre la coopération et le travail en réseau au niveau national et européen, y compris le projet e-Ttnet et le programme eLearning. Porter les outils et recommandations à l'attention de la communauté des professionnels de la FEP. Redéfinir la contribution aux processus de Copenhague et «des objectifs» en concordance avec le communiqué de Maastricht.	Niveau d'utilisation du portail e-Ttnet, du site web Ttnet et des communautés virtuelles. Nombre d'activités et de résultats du Cedefop visant spécifiquement à faire progresser le «processus des objectifs» et la mise en œuvre du communiqué de Maastricht.

APPROCHE CONCERTÉE POUR LA CRÉATION D'UN ESPACE OUVERT DE LA FEP

(4) Promouvoir une approche concertée par la création d'un espace ouvert de la FEP d'ici à 2010	Travail en coopération étroite avec la Commission européenne et d'autres acteurs de la FEP.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) organiser une assistance technique à l'intention des groupes de travail et créer des plates-formes virtuelles sur chacune des priorités spécifiques de la FEP, telles qu'elles sont fixées dans la résolution sur le renforce-	2003-2006	Le Cedefop apportera son assistance à la coopération renforcée en matière de FEP et au «processus des objectifs», ainsi qu'aux groupes de travail thématiques créés par la Commission. L'assistance comprendra: • l'assistance continue aux groupes de travail tech-	Évaluation de l'efficacité de la contribution: • au succès du processus de Copenhague/ Maastricht; • à la mise en œuvre d'un système européen de transfert d'unités capitalisables pour la FEP (CCFP); • à l'Europass et au soutien

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
<p>ment de la coopération et demandées dans le rapport sur les objectifs concrets:</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer la dimension européenne dans la FEP et faciliter et promouvoir la mobilité; • contribuer à la transparence et à l'intégration des instruments existants dans un cadre unique, faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications et promouvoir la transférabilité; • apporter une aide au développement des compétences et des qualifications au niveau sectoriel en renforçant la coopération, notamment en associant activement les partenaires sociaux; • contribuer à l'élaboration de principes communs concernant la validation de l'apprentissage non formel; • promouvoir la coopération en matière d'assurance qualité; • contribuer à la détection des besoins de formation et des nouvelles compétences des enseignants et des formateurs, ainsi qu'aux actions d'apprentissage électronique; • contribuer au renforcement des politiques, systèmes et pratiques d'information, d'orientation et de conseil. 		<p>nique et groupes d'experts, grâce à une expertise interne et externe;</p> <ul style="list-style-type: none"> • le développement, l'administration et l'animation de communautés virtuelles en liaison avec le KMS du Cedefop, notamment l'assistance au processus de coopération renforcée. Le ReferNet devrait aussi apporter sa contribution; • l'analyse, l'évaluation et les rapports (documents préparatoires, études analytiques, etc.) pour les travaux des groupes et des communautés virtuelles; ces rapports devraient enrichir les analyses transversales, basées sur les thèmes du KMS; • le développement et le suivi des résultats des travaux du groupe de travail technique sur la qualité dans la FEP, en étroite coopération avec les États membres et la Commission.

- des centres nationaux Euro-pass;
- à la diffusion et à la mise en œuvre du cadre commun d'assurance qualité;
 - à la qualité et à la professionnalisation des enseignants et formateurs de la FEP;
 - à l'élaboration de principes communs de validation de l'apprentissage non formel et informel;
 - à la mise en œuvre de la résolution du Conseil sur l'orientation tout au long de la vie;
 - à la définition de nouvelles priorités en concordance avec le communiqué de Maastricht, lesquelles seront précisées dans le mémorandum de coopération qui sera conclu au début de 2005 entre la DG EAC et le Cedefop.

Domaine d'activités 1: **Rapports dans le cadre du Système de gestion des connaissances (KMS)**

En 2002, le Cedefop a entrepris le développement d'une démarche plus systématique d'élaboration de rapports sur la FEP. Aux versions imprimées des descriptions des systèmes de FEP des États membres et des rapports thématiques se substitue une base de données appelée eKnowVet, structurée selon 11 grands thèmes de la FEP qui, d'une part, forment la base de la description des systèmes de FEP et, d'autre part, structurent le débat sur les domaines politiques prioritaires. En 2003 a commencé l'intégration dans la base de données des informations sur les 11 thèmes fournies par les 17 membres du ReferNet. Ce travail s'est poursuivi en 2004 avec l'adhésion de 10 nouveaux pays. En 2005, les priorités consisteront à consolider certaines des informations de la base de données en recherchant une présentation thématique permettant une meilleure comparabilité, tout en continuant à alimenter la base de données.

Tâches pour 2005

- Le travail soumis par le ReferNet (17 pays) et d'autres partenaires sera publié sur le site du Village européen de la formation pour les thèmes suivants:
 - formation professionnelle continue (thème 5),
 - formation des enseignants et formateurs de la FEP (thème 6),
 - cadre institutionnel (thème 3);
- des synthèses thématiques actualisées seront publiées pour le ReferNet (17 pays); elles seront également publiées pour la première fois pour les nouveaux États membres. Les synthèses thématiques servent de cadre directeur pour préparer les descriptions brèves des systèmes nationaux de FEP. Préparer une publication électronique régulièrement mise à jour pour tous les États membres plus l'Islande et la Norvège. Préparer, traduire et publier sous forme imprimée des descriptions brèves des pays assurant la Présidence du Conseil:
 - Luxembourg (début 2005),
 - Royaume-Uni (mi-2005),
 - et d'autres pays manifestant un intérêt en ce sens;
- Les premières analyses thématiques détaillées pour les 10 nouveaux États membres devraient elles aussi être publiées (formation professionnelle initiale – thème 4);
- les travaux se poursuivront en vue de présenter des informations comparables à partir des contributions soumises par tous les États membres pour les thèmes 4, 5, 6 et 3. Des informations comparables seront publiées pour le thème 10;

- des thèmes prioritaires seront établis pour le ReferNet dans le cadre du contrat pour 2005-2006 et de nouveaux formats types décrivant en détail les informations requises seront élaborés. Une mise à jour des synthèses thématiques pour 2005 sera préparée pour tous les États membres;
- concevoir des méthodes plus appropriées pour améliorer la communication dans l'ensemble du ReferNet, étant donné son élargissement, en recourant à la nouvelle technologie *Livelink*;
- les travaux devraient se poursuivre sur l'évaluation du projet, de ses atouts et de ses faiblesses et la recherche de sa viabilité à long terme. Des processus seront également élaborés pour les travaux futurs (p. ex., pour assurer la mise à jour de la base de données lorsque les informations y seront intégrées, pour garantir que les nouveaux États membres aient la possibilité de rattraper les autres, pour améliorer les liens avec d'autres organisations internationales concernées, etc.);
- les travaux devraient se poursuivre avec l'aire A pour que le processus d'élaboration de rapports ne soit pas isolé de la recherche sur la FEP;
- poursuivre les activités de coopération entre le Cedefop, Eurydice et l'ETF, et entre le Cedefop et les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, concernées (telles que l'OCDE, l'OIT, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, l'AEFP et *European Schoolnet*), dans le cadre du KMS et grâce à la création d'un consortium d'organisations internationales;
- diffuser l'«étude de Maastricht», ses conclusions et ses recommandations;
- préparer deux rapports sur les principaux événements actuels de la FEP dans les États membres, dans les pays candidats et dans les pays de l'EEE, pour les réunions des DGFP sous chacune des Présidences du Conseil de l'UE (et en assurer la diffusion via le site du Village).

Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie

Conformément aux priorités politiques au niveau européen, les PMT du Cedefop pour 2003-2006 définissent un objectif de portée générale: favoriser l'émergence d'un espace européen de l'éducation et de la formation dans une Union européenne élargie.

En 2005, les actions porteront en priorité sur le développement des compétences dans un espace européen de l'apprentissage tout au long de la vie et sur la promotion de l'apprentissage électronique.

Tâches pour 2005

Apprentissage tout au long de la vie (*lifelong learning* – LLL)

- Assurer la diffusion, en 2005, des résultats de l'enquête Eurobaromètre sur le LLL réalisée en 2004 pour les nouveaux États membres, afin de soutenir l'introduction de systèmes de LLL;
- assurer une large diffusion du document de référence sur le LLL publié comme produit de la conférence de 2003 sur le LLL, centré sur des questions hautement pertinentes pour le développement futur des politiques, de la recherche et des pratiques;
- organiser le suivi des rapports sur le LLL, qui s'appuiera sur le rapport intermédiaire présenté au Conseil du printemps 2004 et assurant la cohérence entre les processus de Copenhague, des «objectifs» et du LLL, et sur les rapports des partenaires sociaux concernant la mise en œuvre de leur accord cadre;
- établir une coopération avec l'OCDE sur les cadres nationaux de qualifications et le LLL.

Développement des compétences

- Organiser des ateliers en coopération avec le CEN/ISSS en vue de valider les profils de compétences en TIC développés avec *Career Space* pour une série d'autres secteurs et branches. Établir des liens avec l'approche sectorielle du processus de Copenhague, qui devrait tirer profit de ces résultats;
- utiliser les résultats du forum *eSkills*, animer la communauté virtuelle *eSkills* et organiser l'intégration des données dans les rapports, exploiter les produits *eSkills* dans le cadre du KMS du Cedefop;
- intégrer la conférence *eSkills* qui s'est déroulée en septembre 2004 à Thessalonique dans l'approche sectorielle du processus de Copenhague.

e-learning

- Participer activement à la mise en place d'un observatoire durable de l'apprentissage électronique (*e-learning*) en faisant un usage optimal du ReferNet;
- participer activement au débat sur la qualité de l'apprentissage électronique, grâce à l'organisation d'un «forum européen sur la qualité de l'apprentissage électronique» qui réunira les acteurs compétents; son exploitation est envisagée pour le KMS du Cedefop, et il est prévu de développer un cadre durable pour la qualité dans ce domaine utilisant la technologie.

Domaine d'activités 3: **Base électronique d'exemples choisis de politiques et de pratiques**

Le Cedefop a relancé les travaux sur une base électronique d'exemples choisis de politiques et de pratiques dans le domaine de la FEP, notamment dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et des activités menées au titre du programme LdV ou autres initiatives communautaires.

Tâches pour 2005

Bases de données

- Après avoir expérimenté un prototype, lancer dans le courant de l'année 2005 une base de données en coopération avec les services de la Commission, les agences nationales LdV, l'ETF et d'autres partenaires, tels que l'AEFP (Association européenne pour la formation professionnelle) et *European Schoolnet*;
- consolider les activités visant à développer une base de données sur les ressources d'apprentissage électronique liée à la base de données de la Commission européenne sur les possibilités d'apprentissage et au portail eLearning;
- soutenir les efforts menés par la Commission pour mettre en place un inventaire européen sur la validation de l'apprentissage non formel, étudier comment il pourrait être lié au KMS et à d'autres services fournis par le Cedefop;
- assurer le fonctionnement et le développement d'une base de données sur les initiatives d'éducation et de formation au niveau sectoriel en concordance avec les priorités définies par le CCFP (voir aussi aire A, domaine d'activités 3);
- soutenir le développement d'autres bases de données susceptibles de s'avérer nécessaires à l'issue des travaux des groupes de travail technique et des groupes d'experts relevant du processus des objectifs, du LLL et du processus de Copenhague qui pourraient être définis après les manifestations de Maastricht 2004.

Activités en réseau

TTnet

En 2005, la priorité sera à nouveau donnée aux activités menées par le réseau pour apporter une contribution à l'assurance qualité au titre de la résolution de Copenhague («prêter attention aux besoins pédagogiques des enseignants et des formateurs»), ainsi qu'à l'amélioration de la formation des enseignants et

formateurs de la FEP au titre du «processus des objectifs». Les activités suivantes seront menées:

- procéder à une analyse des compétences et qualifications dont les formateurs et enseignants de la FEP ont besoin pour s'acquitter de leur mission en pleine mutation dans la société de la connaissance;
- développer des principes communs sur la validation et la reconnaissance de l'apprentissage non formel et informel pour les enseignants et formateurs de la FEP;
- renforcer la représentativité du réseau national, notamment en associant plus activement les pouvoirs publics et le secteur privé;
- mobiliser davantage les réseaux nationaux en vue d'identifier et d'analyser des exemples choisis de pratiques, de mettre en commun les expériences et de promouvoir l'apprentissage commun sur les thèmes clés liés au perfectionnement professionnel des enseignants et formateurs de la FEP;
- harmoniser et exploiter les résultats de l'analyse thématique des pratiques pour repérer les questions transnationales d'intérêt commun concernant les métiers de la formation au sein et hors du réseau;
- optimiser les flux d'informations et la communication au sein du réseau en renforçant la communauté virtuelle TTnet (lancée en mars 2004), afin de nourrir le débat sur les questions clés liées au développement professionnel des enseignants et formateurs de la FEP;
- développer des synergies avec les réseaux poursuivant des buts et des objectifs similaires (notamment la FEFD – Fédération européenne pour la formation et le développement – et l'ENTEP);
- le TTnet sera redynamisé et fonctionnera en synergie plus étroite avec le processus des objectifs futurs et le processus de Copenhague. Des liens plus étroits seront établis avec le ReferNet et avec le domaine d'activités 4 de l'aire D, ainsi qu'avec le KMS. De nouveaux éléments seront définis après les manifestations de Maastricht;
- la coopération avec le groupe A du programme «Éducation et formation 2010» sera renforcée sur la base d'indications claires émanant du groupe.

Domaine d'activités 4: **Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP**

Le Cedefop fournit sur demande diverses formes d'assistance et de soutien à ses partenaires sur toute une série de questions et de tâches. Considérées toutes ensemble, ces activités contribuent à l'ouverture d'un espace européen de la FEP, sur la réalisation duquel la Commission européenne s'efforce de réaliser d'importantes avancées d'ici à 2010 dans le cadre global du processus de Bruges/Copenhague/Maastricht et du processus des objectifs futurs. Les tâches décrites ci-après pourront être rationalisées ou modifiées à la lumière du communiqué de Maastricht et du mémorandum de coopération qui sera établi au début de l'année 2005 entre la DG Éducation et culture et le Cedefop.

Tâches pour 2005

- Le Cedefop apportera une assistance horizontale:
 - en fournissant un soutien général, scientifique et technique aux groupes de travail technique sur le renforcement de la coopération en Europe et en participant à leurs réunions,
 - en facilitant la communication et la coopération des groupes de travail, y compris l'utilisation de communautés virtuelles par les partenaires appropriés et intéressés à tous les niveaux,
 - en contribuant et en participant aux séminaires ad hoc organisés en 2005 au niveau européen;
- l'assistance apportée dans chaque thème prioritaire comprendra en particulier;
- le développement de la dimension européenne par la mobilité, les partenariats et d'autres initiatives transnationales;
- l'amélioration de la transparence, de l'information et de l'orientation:
 - développement, réalisation, maintenance et amélioration des activités techniques liées à l'Europass,
 - renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques d'information, d'orientation et de conseil, en particulier par un soutien apporté à la mise en œuvre et au suivi de la résolution du Conseil sur l'orientation tout au long de la vie;
- la reconnaissance des compétences et des qualifications, y compris grâce à un nouveau système européen de transfert d'unités capitalisables dans la FEP:

- soutien au développement et à la mise en œuvre d'un système de transfert d'unités capitalisables pour la FEP,
- adoption d'un ensemble de niveaux de référence communs et de principes communs de certification,
- contribution au développement d'un cadre européen de qualifications,
- soutien au développement des qualifications et des compétences au niveau sectoriel, notamment avec les partenaires sociaux, et encouragement d'initiatives sectorielles visant à transposer les résultats du processus de Copenhague dans leurs secteurs respectifs (voir par exemple le secteur sportif en France),
- mesures visant à contribuer à ce que les principes communs sur la validation de l'apprentissage non formel et informel soient mis en œuvre de façon à soutenir le LLL,
- soutien aux travaux de la Commission menés pour établir un inventaire européen sur la validation de l'apprentissage non formel, encouragement de l'échange d'expériences et de l'apprentissage mutuel;
- l'encouragement des États membres à améliorer l'assurance qualité à travers des échanges de modèles et de méthodes:
 - en fournissant une expertise sur des sujets spécifiques du Programme de travail 2005,
 - en soutenant les initiatives de travail en réseau,
 - en procédant à des analyses comparatives de l'utilisation d'indicateurs de qualité et de normes dans les États membres,
 - en organisant des visites d'étude sous la forme d'une «évaluation par les pairs» sur l'assurance qualité,
 - en organisant des activités de suivi thématique du programme LdV en liaison avec les projets sur l'assurance qualité dans la FEP,
 - en poursuivant le développement de la communauté virtuelle sur l'assurance qualité;
- l'assistance apportée à la définition des besoins pédagogiques des enseignants et des formateurs en liaison avec les travaux du sous-groupe 3 («Assurance qualité et enseignants et formateurs de la FEP») du groupe A («Améliorer la formation des enseignants et formateurs») sur les processus des objectifs et de Copenhague;
- l'intégration du suivi de l'étude de Maastricht dans les activités du Cedefop;
- les informations et le soutien apportés au groupe de coordination de Copenhague, au Comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP) et aux Directeurs généraux de la formation professionnelle (DGFP);

- la cohérence systématique assurée entre la structure thématique et l'analyse au sein du KMS, les processus de Copenhague/des objectifs futurs, les réseaux et communautés thématiques du programme LdV et les communautés ouvertes du Village, dont les communautés transversales telles que celles consacrées au LLL, aux exemples choisis de politiques et de pratiques et à la qualité (pour une vue d'ensemble, se reporter à l'annexe I).

Aire B: Budget (2005)

Personnell (EPT) ⁽²⁾				Total € 2005	%*	2004				%*
A	B	C	D			A	B	C	D	
17,5	1	7,5				14,8		7,1		
Total personnel aire B (Titre 1)				2 004 000	21,53	1 856 000				19,93
Domaine d'activités 1: Rapports dans le cadre du Système de gestion des connaissances (KMS)				296 000	5,29	211 000				4,03
Domaine d'activités 2: Promouvoir la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie				331 000	5,91	251 000				4,80
Domaine d'activités 3: Base électronique d'exemples choisis de politiques et de pratiques				409 000	7,31	361 000				6,90
Domaine d'activités 4: Approche concertée pour la création d'un espace ouvert de la FEP				443 000	7,91	341 000				6,52
KMS-B (Titre 3)				96 000	1,71	191 000				3,65
Total € (Titre 3)				1 575 000	28,14	1 355 000				25,89
Titres 1 + 3				3 579 000	24,01	3 211 000				22,07
Titres 1 + 2 + 3				3 804 000	23,39	3 425 000				21,58

* Les pourcentages s'entendent par rapport au total par titre(s).

⁽²⁾ Les catégories A/B/C/D (y compris les agents locaux) comprennent tout le personnel couvert par le statut et les experts nationaux détachés.

AIRE C

Échanges et soutien aux partenaires

Cette aire d'activités travaille à encourager la discussion, l'échange et l'apprentissage mutuel via le programme de visites d'étude, qui est administré par le Cedefop pour le compte de la Commission et à travers lequel est mis en œuvre le programme Leonardo da Vinci. Ce programme porte également une responsabilité particulière dans la coordination de l'intégration «en douceur» des pays candidats dans l'ensemble des activités du Cedefop.

Le tableau ci-après présente les Priorités à moyen terme 2003-2006 et la période concernée, telles qu'arrêtées par le Conseil de direction. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les objectifs fixés et/ou les méthodes utilisées et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
PROGRAMME DE VISITES D'ÉTUDE LdV II			
(1) Organiser des échanges et stimuler la compréhension mutuelle sur des thèmes importants d'intérêt partagé	Ensemble des responsables de politiques de FEP et de leur mise en œuvre dans les 31 pays participants.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) gérer, pour le compte de la Commission européenne, le programme de visites d'étude du programme LdV II	activité continue	Coordonner les visites d'étude en collaboration étroite avec la Commission européenne et les responsables nationaux de liaison.	Organiser environ 68 visites d'étude par an pour 750 participants dans plus de 30 pays européens. Recevoir les rapports de fin de visite et les questionnaires individuels. Procéder à l'évaluation annuelle et diffuser résultats, conclusions et recommandations.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
Le développement ultérieur du programme de visites d'étude sera centré sur:			
(a) le renforcement des liens et de la synergie avec le programme LdV II		Suivre les priorités du programme LdV II et mettre en œuvre le plan directeur 2004-2006.	Organiser des visites d'étude sur les mêmes priorités que celles du programme LdV.
(b) l'extension des outils de gestion et d'enquête pour une mise en œuvre plus efficace des visites d'étude		Évaluer le lien avec d'autres outils logiciels.	
(c) l'association plus étroite au programme des pays candidats		Réalisé, la pleine intégration des nouveaux États membres demeurant cependant un objectif.	
(d) l'aide à la participation de groupes tels que les partenaires sociaux, pour lesquels il n'existe pas d'autre programme communautaire		Obtenir des résultats en conformité avec le rapport 2002 des partenaires sociaux sur cette question (réunion annuelle à Berlin).	Augmenter de 10 % la participation des partenaires sociaux.
(e) la diversification des visites d'étude, notamment au niveau du contenu, de manière à répondre aux besoins spécifiques des groupes cibles et à développer les priorités des politiques communautaires de l'éducation et de la formation professionnelle		Établir un lien avec les résultats des groupes de travail dans le processus de coopération renforcée et dans «Éducation et formation 2010». Mettre en place un système progressif d'évaluation par les pairs.	Concentrer les visites sur des priorités politiques spécifiques et fournir des incitations pour que les participants s'intéressent activement à d'autres services (Village, communautés virtuelles, <i>Cedefop Info</i> , etc.).
(f) la promotion de réseaux entre les participants aux visites d'étude		Le 20 ^e anniversaire du programme, en 2005, accordera une attention spéciale aux activités en réseau.	

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
INTÉGRATION DES PAYS EN VOIE D'ADHÉSION			
(2) Coordonner et favoriser l'intégration sans heurts des pays candidats dans les politiques de FEP et dans les activités du Cedefop	Ensemble des acteurs de la FEP dans les pays candidats.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) mettre en application le plan de familiarisation, comme convenu avec la Commission européenne et en coopération avec l'ETF	2003	Réalisé.	
(b) préparer des rapports sur le processus de familiarisation et l'utilisation de la subvention Phare	2004	Réalisé.	
(c) mettre en œuvre l'accord de coopération avec l'ETF	action continue	Coopération comme méthode de travail et mise en œuvre de la coopération pour les pays candidats.	Mise en œuvre de l'accord et de son suivi. Rapport au Parlement européen en octobre 2005.
(d) préparer et assurer le suivi de l'intégration de quelque 10 pays au sein du Cedefop	2004	Réalisé.	
ASSISTANCE ET SERVICE AUX PARTENAIRES			
(3) Améliorer l'assistance et les services fournis à nos partenaires	Ensemble des acteurs de la FEP représentés au Conseil de direction.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) exploiter les activités menées au titre du programme LdV à des fins de valorisation, notamment dans le	action continue	Rapport sur l'évolution des programmes de mobilité existants et leur évaluation; synergie avec les exemples choisis de politiques et de	Introduire au moins 200 exemples choisis de politiques et de pratiques dans notre base de données et inciter nos partenaires à

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
domaine de la mobilité		pratiques.	apporter leur contribution, y compris provenant du programme LdV.
(b) soutenir la Commission dans la valorisation du programme LdV et la préparation de nouveaux programmes	action continue	Soutenir la Commission dans la mise en œuvre de l'exercice de valorisation, en contribuant entre autres au suivi thématique et aux approches sectorielles.	Promouvoir la synergie et la cohérence avec la base de données sur les exemples choisis de politiques et de pratiques et avec le KMS.
(c) encourager activement la participation nationale aux réseaux et aux groupes de travail thématiques	action continue	Utilisation plus intense et participation accrue au KMS et aux groupes et plateformes électroniques, ainsi qu'au ReferNet.	Mesurer la hausse de la participation nationale au KMS de l'UE et veiller à ce qu'au moins dix grands partenaires, outre le coordinateur du consortium national, participent au ReferNet.
(d) développer encore davantage l'utilisation du Cedefop (par ses partenaires) en tant que plate-forme et outil d'action	action continue	Améliorer la synergie avec le dialogue social à différents niveaux.	Évaluer les résultats du groupe de projet avec les partenaires sociaux.
(e) renforcer les liens avec les organisations de partenaires sociaux et le dialogue social à différents niveaux	action continue	<p>La maison des partenaires sociaux sur le site du Village a été rénovée; le soutien au dialogue social à tous les niveaux, en coopération avec les partenaires sociaux au Conseil de direction, sera encore précisé.</p> <p>Soutenir et établir des liens clairs avec l'approche sectorielle dans le processus de Copenhague.</p> <p>Examiner avec les autres agences (Eurofound, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de</p>	<p>Établir des voies et des procédures permettant d'apporter un soutien organisé à la réalisation du programme de travail du dialogue social et des souhaits communs des organisations sectorielles.</p> <p>Réaliser une base de données opérationnelle et actualisée sur les développements sectoriels en</p>

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ	
		<p>vie et de travail, à Dublin, EU-OSHA, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, à Bilbao, ETF) et les instituts de recherche de l'UE les moyens de soutenir le dialogue social dans les nouveaux États membres et de les aider à s'intégrer dans le dialogue social européen.</p> <p>matière d'éducation et de formation.</p>

Domaine d'activités 1: Programme de visites d'étude LdV II

Le programme de visites d'étude, créé en 1985, est géré par le Cedefop depuis ses débuts. Le Cedefop administre le programme en coopération étroite avec les responsables nationaux de liaison de chacun des pays et apporte son assistance pour le développement du contenu des visites d'étude, pour la documentation, ainsi que pour la formation et l'évaluation. Cela implique chaque année un cycle régulier et récurrent de planification du programme, de sélection et de préparation, d'administration financière et d'évaluation/examen.

Les thèmes prioritaires pour les visites d'étude de 2005 sont les suivants:

- rendre la formation professionnelle plus attrayante pour les jeunes,
- accroître la participation des adultes à la formation,
- orientation et conseil,
- méthodologies d'évaluation de la qualité des systèmes de formation,
- mécanismes d'assurance qualité pour la formation,
- approche sectorielle, en particulier dans la banque/finance et l'industrie alimentaire,
- rôle de l'enseignement supérieur dans la formation professionnelle,
- reconnaissance de l'apprentissage formel, non formel et informel,
- défis pour les enseignants et les formateurs,
- aide aux travailleurs âgés pour qu'ils trouvent et conservent un emploi,
- lutte contre l'exclusion sociale,
- développement de l'entrepreneuriat parmi les jeunes,
- Année européenne de la citoyenneté par l'éducation,
- présentation des systèmes nationaux.

Tâches pour 2005

- Organiser environ 68 visites d'étude pour quelque 750 participants dans plus de 30 pays européens;
- étendre la participation aux visites d'étude:
 - des partenaires sociaux,
 - des nouveaux États membres,
 - des groupes de travail sur la coopération renforcée,
 - des chercheurs;
- préparer la nouvelle génération de programmes et mettre en œuvre les conclusions (novembre 2004) du Conseil de direction et de la Commission sur l'avenir du programme (second semestre 2005 et au-delà);
- continuer à renforcer la synergie avec d'autres programmes d'action de l'UE et la participation aux réunions du comité Leonardo da Vinci;
- continuer d'améliorer l'efficacité en associant les RNL (responsables nationaux de liaison) aux outils de gestion et d'évaluation pour les visites d'étude et développer le programme en direction d'un système d'évaluation par les pairs sur les thèmes susmentionnés et les priorités faisant suite à la conférence de Maastricht;
- encourager les participants aux visites d'étude à prendre part à diverses communautés virtuelles soutenant les thèmes susmentionnés;
- organiser la réunion annuelle statutaire et tenir compte du 20^e anniversaire du programme;
- organiser des ateliers en approche sectorielle pour les organisateurs de visites d'étude;
- organiser un séminaire de synthèse sur l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Domaine d'activités 2: **Intégration des pays en voie d'adhésion**

Depuis 1999, des accords bilatéraux ont été passés avec les pays candidats, qui leur permettent de participer de plein droit aux activités des agences européennes travaillant dans les domaines appropriés, notamment le Cedefop. La subvention spéciale Phare a contribué au processus de familiarisation, qui a été réalisé en coopération étroite avec l'ETF. La consolidation de leur intégration et leur pleine participation vont demander du temps et des efforts ainsi que des réaménagements, étant donné le caractère limité des ressources budgétaires. Les activités de l'ETF et du Cedefop devraient être complémentaires et ne pas se chevaucher.

Pour les pays candidats restants (Bulgarie, Croatie, Roumanie et Turquie), le Cedefop:

- assurera un flux et un échange mutuels d'information;
- les associera activement (en tant que participants et hôtes) au programme de visites d'étude;
- préparera leur intégration dans les communautés virtuelles;
- planifiera, en coopération avec l'ETF, la meilleure répartition possible des tâches et des financements (le Cedefop n'est pas autorisé à utiliser une part de sa subvention normale hors de l'UE);
- préparera une brochure sur les systèmes de FEP dans les États membres et les pays candidats;
- organisera des séminaires de formation centrés sur les nouveaux États membres de l'Union européenne;
- organisera avec l'ETF une conférence sur la FEP dans l'Union européenne, au sein et à l'extérieur de ses frontières.

Plus généralement, le Cedefop:

- mettra tout en œuvre pour profiter d'un nouvel accord Phare;
- définira, en concertation avec la DG Élargissement, la meilleure stratégie pour l'élargissement futur et le financement des activités de familiarisation (également via l'ETF).

Domaine d'activités 3: **Assistance et service aux partenaires**

Le Cedefop fonctionne ici en tant qu'outil au service de l'élaboration continue de la politique de FEP, ainsi que du développement de la coopération et du dialogue au niveau européen. Le Cedefop apporte son assistance à la Commission européenne et à d'autres acteurs et fournit des services aux partenaires sociaux sous diverses formes.

Tâches pour 2005

- Soutenir la coopération renforcée en matière de FEP, comme cela est indiqué dans le domaine d'activités 4 de l'aire B, et contribuer, comme cela y est indiqué, à tirer les conséquences du «communiqué de Maastricht» de décembre 2004;
- suivre de près les discussions sur la prochaine génération de programmes communautaires et en anticiper les effets pour la période 2006-2008;

- recueillir des rapports sur les secteurs dans les projets LdV II et en intégrer les résultats dans les bases de données du Cedefop;
- participer aux groupes de travail et groupes techniques, comme dans d'autres aires;
- dresser des bilans, effectuer des analyses de contenus et rédiger des rapports de synthèse, pour soutenir nos partenaires au niveau de l'approche sectorielle à travers les communautés virtuelles et de la mise en route de la base de données sectorielle;
- établir des liens avec le suivi thématique et les activités de réseau dans le cadre du programme LdV II, en tant que moyen de promouvoir l'élaboration de politiques thématiques au niveau de l'UE et de renforcer l'approche «gestion des connaissances»;
- apporter son concours à l'achèvement de la base électronique d'exemples choisis de politiques et de pratiques, notamment en ce qui concerne les approches sectorielles;
- participer au groupe de travail conjoint EU-OSHA/Eurofound/Cedefop/ETF sur les moyens à mettre en œuvre pour que les agences servent le mieux possible les partenaires sociaux, en particulier après l'élargissement;
- renforcer les liens avec les organisations de partenaires sociaux (groupes de travail, centres de recherche, dialogue social à différents niveaux, élargissement aux nouveaux États membres, soutien au programme de visites d'étude);
- soutenir les demandes du CCFP relatives aux compétences et aux qualifications au niveau sectoriel;
- renforcer l'engagement de servir les partenaires sociaux, notamment compte tenu de leur cadre d'actions et des rapports sur l'évolution de sa réalisation. Organiser un soutien pratique à la mise en œuvre du programme de travail des partenaires sociaux européens pour 2003-2005 en liaison avec l'apprentissage tout au long de la vie;
- évaluer les services fournis aux partenaires sociaux et aux entreprises et viser une synergie accrue avec les travaux du Cedefop;
- encourager l'utilisation par les partenaires sociaux, à différents niveaux, des résultats du troisième rapport sur la recherche et de l'étude de Maastricht;
- engager une analyse des résultats des projets de mobilité menés au titre du programme LdV sur la base des rapports finals relatifs aux contrats conclus en 2000-2002 (rapports finals relatifs aux accords 2002 prévus à partir de septembre 2004) et en 2003 (réception en 2005);
- contribuer aux activités d'analyse et de retour d'information sur les plans d'action nationaux (PAN) élaborés dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi et à la préparation du rapport de synthèse sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Aire C: Budget (2005)

Personnel (EPT) ⁽³⁾				Total € 2005	%*	2004				%*
A	B	C	D			A	B	C	D	
6	2	7	1			5	1	6,5		
Total personnel aire C (Titre 1)				1 012 000	10,87	942 000				10,11
Domaine d'activités 1: Programme de visites d'étude LdV II				1 275 000	22,78	1 142 000				21,82
Domaine d'activités 2: Intégration des pays envoie d'adhésion				30 000	0,54	22 000				0,42
Domaine d'activités 3: Assistance et service aux partenaires				130 000	2,32	124 000				2,37
KMS-C (Titre 3)						2 000				0,04
Total € (Titre 3)				1 435 000	25,63	1 290 000				24,65
Titres 1 + 3				2 447 000	16,41	2 232 000				15,34
Titres 1 + 2 + 3				2 593 000	15,95	2 371 000				14,94

* Les pourcentages s'entendent par rapport au total par titre(s).

⁽³⁾ Les catégories A/B/C/D (y compris les agents locaux) comprennent tout le personnel couvert par le statut et les experts nationaux détachés.

AIRE D

Information, communication et diffusion

L'aire D comprend les publications et la diffusion, la presse et les relations publiques, le Village européen de la formation, le site web du Cedefop, le service Bibliothèque, documentation et archives, les services de traduction et d'édition et le bureau de Bruxelles. Elle apporte son soutien aux autres aires d'activités et vise à garantir des publications et des services électroniques de haute qualité et à assurer une visibilité et une perception optimales du Cedefop auprès d'un public vaste et varié.

Le tableau ci-après présente les Priorités à moyen terme 2003-2006 et la période concernée, telles qu'arrêtées par le Conseil de direction. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les objectifs fixés et/ou les méthodes utilisées et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
PUBLICATIONS ET DIFFUSION			
(1) Organiser une diffusion efficace de publications imprimées et électroniques de haute qualité dans le cadre du KMS	Ensemble des acteurs de la FEP et des citoyens européens s'intéressant à la FEP.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) réexaminer la politique de publication du Cedefop, afin qu'elle réponde mieux aux besoins des partenaires	2004	Largement réalisé.	Évaluation des résultats d'une enquête en ligne sur les produits et services du Cedefop.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(b) développer des structures communes en vue de fournir différents types d'information	2003	Réalisé.	
(c) fournir un accès personnalisé aux rapports, à la recherche et aux bonnes pratiques, avec des possibilités de diffusion flexible	2005	Mise en œuvre de l'accès individuel et collectif aux produits du KMS et diffusion de ces produits.	Accroître l'accès et le nombre des utilisateurs intéressés de 20 %.
(d) développer un système de contrôle de la qualité	2003	Introduire le nouveau processus de publication.	Mettre en place un comité interne d'évaluation des publications.

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET L'UTILISATION DU VILLAGE EUROPÉEN DE LA FORMATION

(2) Accroître la visibilité du Cedefop et de ses produits et services	Ensemble des acteurs de la FEP et des citoyens européens s'intéressant à la FEP.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) repérer avec plus de précision les besoins et les intérêts des partenaires pour nos produits et services	action continue	Cette priorité doit aboutir à des conclusions en 2005, en particulier pour améliorer l'efficacité et l'efficacité du soutien aux politiques.	Préparer des conclusions pour la réunion du Conseil de direction.
(b) améliorer et créer une synergie parmi les différents services d'information du Cedefop, en veillant à ce que tous les partenaires puissent profiter de nos services	2003	Activité continue.	Présenter sur le site web du Cedefop de nouvelles pages comprenant les informations tirées du bulletin de liaison électronique, de <i>Cedefop Info</i> et des communiqués de presse.
(c) accroître l'utilisation du Village européen de la formation et multiplier par deux le nombre des utilisateurs inscrits	d'ici à 2005	Consolider l'interactivité, l'échange et l'enrichissement du KMS.	Accroître de 20 % le nombre d'utilisateurs.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(d) accroître substantiellement le nombre des abonnements à la <i>Revue européenne</i>	action continue	Accorder une attention particulière aux États membres sous-représentés et aux nouveaux États membres.	Augmenter de 15 % le nombre d'abonnés payants et mesurer l'augmentation visée.
(e) améliorer la diffusion et l'accessibilité des produits et services du Cedefop grâce au développement d'une structure de commerce électronique	printemps 2004	L'accessibilité des produits et services s'est bien développée. La structure de commerce électronique n'est ni développée ni adaptée au Cedefop.	Accroître de 20 % l'utilisation de nos médias électroniques par les entreprises et organisations.
(f) une série d'activités de promotion ciblées et coordonnées seront menées, reliant la participation du Cedefop à des conférences, foires ou expositions à la promotion de nouveaux services et publications spécifiques, y compris un soutien actif aux activités organisées lors des conférences de la Présidence du Conseil de l'UE	2003-2005	Soutenir activement les activités organisées dans les pays assurant la Présidence du Conseil de l'UE, en étroite collaboration avec les membres du Conseil de direction.	Accroître de 2000 le nombre d'utilisateurs de nos produits et services grâce à une présence active du Cedefop dans les conférences.
(g) assurer une couverture médiatique accrue des activités du Cedefop et des thèmes liés à la FEP en établissant des contacts plus étroits avec les journalistes et en intensifiant les activités de relations publiques	2003-2005	Consolider l'outil d'assistance électronique spécifique pour les médias.	Tenir plus fréquemment des conférences de presse, organiser un séminaire de presse, développer un réseau spécialisé de trois médias par État membre.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
BASES DE DONNÉES ET REFERNET GÉRÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE			
(3) Faciliter la gestion de la base de données et le fonctionnement du ReferNet	Ensemble des acteurs de la FEP et des citoyens européens s'intéressant à la FEP.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) étendre le réseau aux pays candidats et intégrer formellement les nouveaux États membres	2003-2005	Un coordinateur national par pays.	Nombre d'organisations: 1. coordinateurs nationaux 2. membres du ReferNet.
(b) développer des liens étroits avec l'éducation au sein du réseau	2003-2004	A. Coopération resserrée avec la DG Éducation et culture, Eurydice et les instances nationales pour organiser l'intégration d'organismes éducatifs dans ReferNet.	A. Mesurer l'augmentation des groupes d'utilisateurs actifs et des chercheurs (voir 1b), de manière à avoir conclu, à la fin de 2005, des accords de partenariat avec au moins 500 organisations.
		B. Promouvoir l'utilisation commune de normes internationales et apporter une assistance à l'Observatoire européen des normes en matière de technologies de l'apprentissage.	B. Statistiques d'utilisation détaillées.
(c) développer des outils électroniques pour le ReferNet et contribuer à la mise en place d'une solide structure d'apprentissage dans l'Union européenne	2003	En 2005, le travail en réseau thématique financé via le programme LdV devrait démarrer au sein du ReferNet.	Mise en œuvre de <i>Livelink</i> , outil extranet interactif permettant d'organiser un meilleur échange d'informations avec des organisations clés: nombre d'utilisateurs inscrits.

Domaine d'activités 1: Publications et diffusion

Les actions de diffusion et de visibilité du Cedefop sont assurées par le service des publications et de la diffusion, avec le soutien du service de presse et de relations publiques. Ce service est responsable de la production technique des publications périodiques et non périodiques et du matériel de promotion du Cedefop. Il gère un service d'informations en ligne (*trainingnews-online*) sur les activités et les produits du Cedefop. En 2005, plusieurs titres seront publiés dans les séries Cedefop Reference Series et Cedefop Panorama.

Ce service coordonne également la présence du Cedefop lors de conférences, foires et expositions, ainsi que les activités spécifiques de promotion pour des publications ou événements particuliers. L'objectif visé est de consolider la place du Cedefop en tant que source d'informations sur la FEP faisant autorité en Europe et de rehausser son profil auprès des publics concernés. Bon nombre de ces activités impliquent une capacité permanente à assurer un flux rapide, fiable et de bonne qualité de ses produits en direction du public: presse et médias, circuits de publication/critique, publics de chercheurs et de décideurs.

La traduction est assurée par le service de traduction, soit par les traducteurs eux-mêmes, soit par des contractants externes, les traductions étant alors révisées au niveau interne. Il est complété par un service d'édition en langue anglaise et apporte son aide pour le thésaurus et les glossaires sur la FEP. Le service a pour mission d'assurer, suivant la demande, la traduction des publications du Cedefop, du matériel publicitaire, de textes destinés aux sites sur la Toile et de tout autre document de travail.

Le bureau de Bruxelles du Cedefop a pour mission d'entretenir de bonnes relations de travail avec les institutions européennes et les groupements européens concernés établis à Bruxelles, et de soutenir la coopération renforcée et le «processus des objectifs». Il continuera de recevoir des visiteurs, de répondre aux demandes d'informations et d'accueillir des réunions du Cedefop.

Tâches pour 2005

- Mettre en œuvre la politique de publication du Cedefop;
- mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité;
- mettre à jour et maintenir une base d'informations sur les événements organisés;
- repérer avec plus de précision les besoins et les intérêts des partenaires pour nos produits et services à travers une série d'enquêtes;
- améliorer les services d'information du Cedefop et créer une synergie entre ces différents services, en consacrant à la presse une partie du site web du Cedefop et de son bulletin d'information;

- accroître substantiellement le nombre des abonnements à la *Revue européenne «Formation professionnelle»* en menant des campagnes de promotion spécifiques et en soutenant le processus de fusion;
- améliorer la diffusion et l'accessibilité des produits et services du Cedefop;
- mener une série d'activités de promotion ciblées, liant la participation du Cedefop à des conférences, foires ou expositions avec la promotion de nouveaux services et publications spécifiques, en apportant notamment un soutien actif aux activités organisées lors des conférences de la Présidence du Conseil de l'UE;
- entretenir la base électronique de contacts de presse et un réseau performant de journalistes, en vue de créer des contacts de bonne qualité.

Domaine d'activités 2: **Accroître la visibilité et l'utilisation du Village européen de la formation**

Le Village européen de la formation est une plate-forme interactive. Il est utilisé de plus en plus comme point de rencontre de tous les acteurs de la FEP désireux d'échanger connaissances et expériences avec des collègues dans l'UE et hors de l'UE. Parmi les services d'information qu'il propose, on peut citer l'accès au service Bibliothèque et documentation du Cedefop, les communautés virtuelles, un bulletin de liaison électronique mensuel, le site consacré à l'apprentissage électronique et diverses enquêtes en ligne.

Il est désormais prévu de développer cette plate-forme pour en faire le point d'ancrage du KMS.

Tâches pour 2005

- Consolider la plate-forme technologique pour le KMS;
- poursuivre les contributions actives au Forum européen de gestion des connaissances;
- planifier et gérer un certain nombre de communautés virtuelles thématiques structurées liées à des questions politiques au niveau européen;
- assurer l'interopérabilité entre le KMS et le site du Village: utilisation de métadonnées et d'un langage contrôlé tiré du *Thésaurus européen de la formation* permettant la recherche sémantique du matériel thématique;
- faire progresser le taux d'utilisation du Village et renforcer la présence des pays candidats et des pays tiers sur le site du Village, ainsi que l'usage qu'ils en font;

- améliorer l'utilité globale du Village en en faisant une plate-forme pour les communautés virtuelles et en y intégrant les bases de données suivantes:
 - apprentissage tout au long de la vie (exemples choisis de politiques et de pratiques);
 - base de données ERO (Panorama de la recherche en Europe) sur les experts, documents et projets dans le cadre de Cedra (Arène de recherche du Cedefop);
- améliorer le système de gestion des utilisateurs;
- intégrer le Village européen de la formation, le site web du Cedefop, les communautés virtuelles et l'approche de gestion des connaissances en un système de médias électroniques de haute qualité;
- mettre en œuvre la procédure permettant d'offrir des ressources d'informations spécifiques aux pays candidats;
- mener des enquêtes en ligne;
- consolider la publication régulière d'un bulletin de liaison électronique trimestriel sur l'apprentissage électronique et renforcer la prise de conscience et l'application des normes et spécifications en matière de technologies de l'apprentissage.

Domaine d'activités 3: Bases de données et ReferNet gérés par le service Bibliothèque et documentation

En 2002, la décision a été prise de réorganiser les systèmes de collecte, de stockage, d'analyse et de diffusion des informations sur la FEP existant au Cedefop, pour les réunir dans un nouveau système coordonné de consortiums nationaux appelé Réseau de référence et d'expertise (ReferNet). Celui-ci collecte et actualise les bases de données et services d'information en ligne, fournit des vues d'ensemble des systèmes de FEP et de l'évolution de la politique de FEP et contribue à l'élaboration d'une approche concertée de la recherche dans ce domaine. Chaque consortium national est composé d'organisations et d'institutions représentatives de la FEP.

Le ReferNet constitue la pierre angulaire du traitement d'informations dans le cadre du système transversal du KMS. Les informations reçues seront examinées, éditées et analysées au Cedefop pour préparer le matériel en vue de sa diffusion par accès ouvert, tant sous sa forme originale que sous la forme d'analyses thématiques transversales intégrées (voir aussi le domaine d'activités 1 de l'aire B et le domaine d'activités 1 de l'aire A).

Le réseau ReferNet est géré par le service Bibliothèque et documentation. L'objectif principal de la bibliothèque est d'acquérir, de traiter et de diffuser du matériel imprimé ou électronique sur la FEP. Le service gère également un ensemble de bases de données, la principale étant VET-Bib, qui contient plus de 45 000 références à du matériel imprimé ou électronique sur la FEP, ainsi que des liens vers d'autres bibliothèques.

Le développement des bases de données et leur utilisation seront réexaminés et réorganisés pour assurer l'interopérabilité et une véritable assistance au sein du Cedefop.

Tâches pour 2005

- Mettre à jour et entretenir toutes les bases de données gérées par le service Bibliothèque et documentation, afin de couvrir l'évolution récente des systèmes de FEP, de la législation sur la FEP et plus généralement la «littérature grise». Les principales bases de données sont: VET-Bib (base de données bibliographiques sur la FEP), Vet-iR (recueil de ressources Internet sur la FEP), VET-eLib (bibliothèque numérique de la FEP du Cedefop), VET-ePer (sélection de périodiques électroniques disponibles en ligne), VET-Instit (base de données des institutions de formation, qui recense les institutions assumant des responsabilités dans le domaine de la FEP);
- produire et diffuser des services et produits d'information tels que: la bibliographie mensuelle Eurodoc, la liste des nouvelles acquisitions de la bibliothèque, la bibliographie de l'apprentissage tout au long de la vie, les profils thématiques, le service de référence;
- assumer la responsabilité de l'administration, de la gestion et de l'animation du ReferNet, grâce à *Livelink*, qui comporte cinq fonctions principales: flux de travail, collaboration, gestion documentaire, recherche documentaire et publication du contenu;
- consolider l'extension du ReferNet aux pays en voie d'adhésion et établir des partenariats avec tous les organismes et centres de recherche concernés par la FEP;
- gérer la communauté du ReferNet au niveau européen et coordonner les activités au niveau national, assurer la synergie avec tous les autres outils de collaboration utilisés pour le KMS;
- maintenir le système de gestion totale de la qualité, certifié ISO 9001 pour l'ensemble de la gestion qualité du service de bibliothèque, de documentation et d'archives;
- mettre à jour le *Thésaurus européen de la formation* et assurer sa publication dans toutes les langues officielles de l'UE, afin d'assurer l'interopérabilité entre toutes les bases de données et services d'information au Centre;

- participer activement aux activités de normalisation dans le cadre de l'atelier CEN/ISSS sur les technologies d'apprentissage, afin d'améliorer nos services d'information;
- rehausser le profil du Cedefop en tant que source citée en incluant ses publications dans les grandes banques de données européennes de citation, fournir des exemples d'autres publications utilisant le matériel du Cedefop comme partie intégrante de leur recherche.

Aire D: Budget (2005)

Personnell (EPT) ⁽⁴⁾				Total € 2005	%*	2004				%*
A	B	C	D			A	B	C	D	
10,35	14,05	9,75	3			10,25	15,75	11,5	3	
Total personnel aire D (Titre 1)				2 515 000	27,01	2 333 000				25,05
Domaine d'activités 1: Diffusion et visibilité				391 000	6,98	571 000				10,91
Domaine d'activités 2: Village européen (ETV) de la formation				294 000	5,25	444 000				8,48
Domaine d'activités 3: Bibliothèque, documentation et ReferNet				765 000	13,67	531 000				10,15
						93 000				1,78
Total € (Titre 3)				1 450 000	25,90	1 639 000				31,31
Titres 1 + 3				3 965 000	26,60	372 000				27,30
Titres 1 + 2 + 3				4 403 000	27,08	4 383 000				27,61

* Les pourcentages s'entendent par rapport au total par titre(s).

⁽⁴⁾ Les catégories A/B/C/D (y compris les agents locaux) comprennent tout le personnel couvert par le statut et les experts nationaux détachés.

AIRE E

Administration, équipements et ressources

Les activités de cette aire, qui offrent le cadre nécessaire à un fonctionnement efficace du Centre, comprennent les services suivants: administration, gestion financière, contrats/aspects juridiques et personnel; assistance informatique/télécommunications; maintenance et sécurité des bâtiments et services internes; formation et affaires sociales. La direction exécute les décisions stratégiques prises par le Conseil de direction, assure la préparation et le suivi des programmes de travail annuels et est chargée de la gestion du personnel.

Le tableau ci-après présente les Priorités à moyen terme 2003-2006 et la période concernée, telles qu'arrêtées par le Conseil de direction. Il indique également, pour cette aire d'activités, le public visé, les résultats attendus et/ou les méthodes utilisées et les indicateurs de performance (IP). Le tableau est suivi d'informations détaillées sur les tâches prévues dans les différents domaines d'activités. Le chapitre se termine par un aperçu budgétaire (pour un aperçu général, se reporter à l'annexe III).

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DE DIRECTION			
(1) Mettre en œuvre les décisions du Conseil de direction concernant:	Conseil de direction et personnel du Cedefop.		
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) les priorités à moyen terme, les plans de travail annuels et les rapports au Bureau et au Conseil de direction	action continue	Mener à terme la procédure de préparation des nouvelles priorités à moyen terme. Rapports intermédiaires annuels.	S'assurer que le Conseil de direction pourra arrêter en mai les PMT 2006-2008. Accroître l'efficacité de l'élaboration des rapports via la communauté virtuelle du Conseil de direction.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ		
(b) l'amélioration des méthodes de travail et de la visibilité du Cedefop;	action continue	Assurer la cohérence de l'approche avec celle des autres aires.	
(c) le plan d'action élaboré en tant que suivi de l'évaluation externe.	2003	Réalisé.	

AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ET DE L'EFFICACITÉ INTERNES

(2) Améliorer l'efficacité et l'efficacité internes			
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) mettre en œuvre les réformes administratives et la nouvelle réglementation financière	2003-2004	Les réformes financières ont été mises en œuvre. Les réformes administratives adoptées en 2004 devront être mises en œuvre en 2005.	Achever la mise en œuvre de la réforme du statut du personnel.
(b) envisager un budget par activités et une gestion par activités	2003	Le budget 2005 est structuré en fonction des aires et de leurs principales activités.	Évaluer le fonctionnement des nouveautés dans la pratique.
(c) augmenter le financement externe et renforcer l'utilisation coordonnée des programmes de l'UE, dans les limites fixées par le Conseil de direction	action continue	Action pour faire en sorte que le financement prévu des réseaux soit réalisé via LdV et d'autres programmes.	Vérifier la pertinence et la faisabilité. Commencer avec au moins 4 nouveaux réseaux dans le ReferNet.
(d) travailler à la qualité des produits et services du Cedefop	action continue	Faire progresser la gestion de la qualité par des normes et des objectifs, ainsi que par la formation.	Mettre en place un système de contrôle de la qualité et engager la coopération avec le Forum européen sur la gestion de la qualité.

PRIORITÉS À MOYEN TERME	PUBLIC VISÉ
--------------------------------	--------------------

PRÉPARATION DE L'ÉLARGISSEMENT

(3) Préparer l'intégration administrative et pratique des pays candidats			
	Période concernée PMT 2003-2006	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) adapter et élargir les installations et équipements actuels	2003-2004	Réévaluer les conséquences de l'élargissement pour le bâtiment du Cedefop et faire un rapport au Bureau.	Fournir un nouveau rapport au Bureau en 2005.
(b) mettre à jour les procédures et les règles de fonctionnement internes, conformément aux décisions du Conseil relatives à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité dans la perspective de l'élargissement	2003-2004	Le règlement portant création du Cedefop a été modifié conformément à l'avis du Conseil de direction.	Évaluer le fonctionnement des nouvelles règles.

Évaluation des activités du Cedefop

(4) Préparer la prochaine évaluation externe			
	Période concernée PMT 2003-06	Objectifs et méthodes	Indicateurs de performance (IP)
(a) la prochaine évaluation externe pourrait être programmée pour 2006 et préparée en 2005	2005	Contactier les services de la Commission pour préparer une note à l'intention du Conseil de direction.	Présenter la note à la réunion du Bureau d'octobre 2005.
(b) définir des objectifs de résultats clairs pour les plans de travail annuels, afin de faciliter la future évaluation	action continue	Rapport intermédiaire annuel sur chaque programme de travail annuel.	Organiser la transmission électronique systématique de rapports via la communauté virtuelle du Conseil de direction.

Domaine d'activités 1: **Mise en œuvre des décisions du Conseil de direction**

Le Directeur est chargé de l'exécution des décisions du Conseil de direction, de la préparation et du suivi de ses réunions, ainsi que de la gestion quotidienne du Centre, y compris de toutes les questions concernant le personnel. Le Directeur adjoint représente le Directeur lorsque celui-ci est absent et assume des responsabilités spécifiques dans les aires A, B et C (en ce qui concerne les pays candidats et le soutien à la valorisation).

Tâches pour 2005

- Préparer de nouvelles PMT 2006-2008, qui seront arrêtées par le Conseil de direction en mai 2005;
- assurer des liens clairs entre les PMT (objectif général, objectifs stratégiques et priorités de travail), le programme de travail annuel et sa mise en œuvre, en veillant notamment à assurer une parfaite cohérence entre les plans de travail individuels du personnel du Cedefop et les programmes des aires d'activités;
- appliquer pleinement le système de suivi des progrès et de rapports, notamment en ce qui concerne les résultats mesurables, tant sur le plan quantitatif que qualitatif;
- renforcer la coopération interne entre les différentes aires, afin d'assurer la synergie et l'efficacité, en accord avec les principes de «gestion par objectifs»;
- veiller à ce que le passage de témoin au nouveau Directeur adjoint se fasse en douceur;
- contribuer au processus de recherche d'un nouveau Directeur.

Domaine d'activités 2: Amélioration de l'efficacité et de l'efficacités internes

Le plan d'action, qui se fonde sur les recommandations du rapport d'évaluation du Cedefop (novembre 2001), a permis d'améliorer l'efficacité interne du Centre. La mise en œuvre de ce plan d'action a été achevée en 2003. La réforme du statut du personnel nécessitera de nouvelles actions.

Tâches pour 2005

- Accroître l'efficacité grâce à des efforts soutenus de coordination et d'amélioration de l'image de marque et de l'esprit du Centre, et mettre en œuvre le nouveau système de rapports et de promotion;
- rationaliser et simplifier la gestion administrative et financière du Centre, notamment encourager une culture du service et de la qualité;
- mettre en œuvre le plan de formation interne, afin de répondre aux besoins de compétences du Centre, notamment en matière de TIC et de gestion, de manière à assurer un niveau de qualité du travail aussi élevé que possible;
- évaluer certains aspects de la politique du personnel à la lumière des réformes et des lignes directrices de la Commission en la matière, si elles sont disponibles en 2004/2005;
- organiser le système de rapports (d'activité et financiers) en conformité avec la réglementation financière.

Domaine d'activités 3: Préparation de l'élargissement

L'intégration formelle des nouveaux États membres dans la structure et dans l'ensemble des activités du Cedefop a débuté en 2004. Les tâches prioritaires sont définies ci-dessus (aire C, domaine d'activités 2). L'efficacité de leur mise en œuvre dépend également de l'adaptation et du soutien approprié de l'administration générale.

Tâches pour 2005

- Adapter le fonctionnement du Conseil de direction au règlement du Conseil modifiant le règlement fondateur du Centre et assurer un véritable engagement des membres du Conseil de direction;
- élaborer des plans pour l'installation adéquate de la totalité du personnel au siège du Cedefop à Thessalonique;

- rechercher une coopération et une concertation étroites avec les autorités compétentes dans l'UE et avec les pouvoirs publics grecs pour toute question relative au bâtiment.

Domaine d'activités 4: **Évaluation des activités du Cedefop**

Les cycles d'évaluation réguliers sont un élément essentiel des efforts permanents déployés pour améliorer la qualité des performances du Cedefop. Les critères de qualité de l'évaluation doivent notamment porter sur les moyens d'évaluer la qualité des résultats des activités menées dans toutes les aires et à tous les niveaux de l'organisation, en termes quantitatifs ou qualitatifs selon la nature de ces résultats. Divers instruments appropriés de validation et de valorisation seront utilisés, mais leur développement et leur application constituent un outil essentiel pour atteindre et maintenir l'objectif consistant à faire du Cedefop le centre de référence pour la FEP en Europe dans toutes ses aires d'activités (recherche, rapports, échanges/soutien et information/communication), grâce à son système intégré de gestion des connaissances.

Tâches pour 2005

- Évaluer les résultats par rapport aux objectifs définis;
- transmettre régulièrement par voie électronique des rapports sur des activités prévues et menées à bien, en accordant une priorité particulière à la préparation du rapport intermédiaire annuel dans le respect des échéances fixées;
- préparer l'évaluation externe en 2006 en collaboration avec la Commission européenne et présenter des propositions au Bureau en octobre 2005.

Aire E: Budget (2005)

Personnell (EPT) ⁽⁵⁾				Total € 2005	%*	2004				%*
A	B	C	D			A	B	C	D	
8,2	9,7	9	14			11	8	7,5	14	
Total personnel aire E (Titre 1)				2 515 000	27,01	2 719 000				29,20
Domaine d'activités 1: Mise en œuvre des décisions du Conseil de direction										
Domaine d'activités 2: Amélioration de l'efficience et de l'efficacité internes										
Domaine d'activités 3: Préparation de l'élargissement										
Domaine d'activités 4: Évaluation des activités du Cedefop										
KMS-E (Titre 3)				0		2 000				0,04
Total € (Titre 3 Dépenses opérationnelles, y compris les réunions du Conseil de direction et du Bureau)				100 000	1,79	356 000				6,80
Titres 1 + 3				2 615 000	17,54	3 075 000				21,14
Titres 1 + 2 + 3				3 020 000	18,57	3 480 000				21,93

* Les pourcentages s'entendent par rapport au total par titre(s).

⁽⁵⁾ Les catégories A/B/C/D (y compris les agents locaux) comprennent tout le personnel couvert par le statut et les experts nationaux détachés.

Annexes

I

Liens entre les objectifs stratégiques pour 2003-2006
et les activités des aires prévues pour 2005

II

Développement du Système européen de gestion
des connaissances

III

Cedefop – Coût total par tâches en 2005

IV

Plan organisationnel et tableau des effectifs 2005

V

ETF/Cedefop: travaux conjoints en 2005

VI

Coopération avec Eurydice et la Fondation européenne
pour la Formation (ETF)

VII

Liste provisoire des publications en 2005

VIII

Coordinateurs des consortiums du ReferNet

IX

Sigles et abréviations

ANNEXE I

Liens entre les objectifs stratégiques pour 2003-2006 et les activités des aires prévues pour 2005

Le présent document fait apparaître les liens entre les thèmes et questions prioritaires contenus dans les Priorités à moyen terme (PMT) 2003-2006 et les activités de chacune des aires présentées dans le Programme de travail 2005. L'activité transversale «Système de gestion des connaissances» concerne l'ensemble des aires.

Aire A – Développer la recherche

Les activités de l'aire A correspondent en particulier aux objectifs stratégiques et questions prioritaires suivants inclus dans les PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'inclusion sociale):
 - préparer la nouvelle édition des rapports sur la recherche en coordination avec les rapports sur les politiques,
 - utiliser le matériel de recherche et organiser des conférences Agora Thessaloniki sur les thèmes les plus pertinents abordés dans le troisième rapport sur la recherche, le rapport sur les politiques et l'étude de Maastricht,
 - faire une étude des coûts et des bénéfices de la formation/de l'apprentissage pour les entreprises et au regard de l'employabilité et de la mobilité des personnes, y compris les bénéfices non matériels;
- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - développer et animer des réseaux sur l'apprentissage collaboratif et le développement des connaissances, l'apprentissage lié à l'emploi et les travailleurs âgés, ainsi que le DRH et l'apprentissage au sein des organisations,
 - méthodes d'enseignement et de formation et concepts de programmes de formation, l'accent étant mis sur les programmes de FEP orientés vers les qualifications duales;

- objectif stratégique 3 (appuyer les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - maintenir et développer le réseau européen Skillsnet et commander des études sur la «détection précoce des besoins de compétences»;
 - soutenir la coopération renforcée et le «processus des objectifs» également dans la perspective du suivi de Maastricht,
 - intégrer davantage d'instituts de recherche dans le ReferNet dans tous les États membres et donner aux instituts de recherche et aux chercheurs la possibilité de travailler en réseau et de participer à des communautés virtuelles;
- améliorer les services et l'accès:
 - assurer la promotion et la diffusion du troisième rapport sur la recherche en version papier et sur le site du Village,
 - augmenter l'impact de la *Revue européenne «Formation professionnelle»* grâce à une nouvelle coopération et en améliorer le processus de production, ainsi que le rapport coût-efficacité,
 - intégrer le Cedra/ERO dans le Système de gestion des connaissances.

Aire B – Élaborer des rapports et faciliter une approche concertée

L'objectif général du Cedefop consistant à promouvoir l'émergence d'un espace européen de l'apprentissage tout au long de la vie (LLL) dans une Union européenne élargie reçoit une attention particulière dans le cadre des activités de l'aire B, qui sont aussi très étroitement associées au développement du Système de gestion des connaissances (KMS) du Cedefop. En outre, les activités de l'aire B correspondent en particulier aux thèmes et questions prioritaires suivants inclus dans les PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'inclusion sociale):
 - soutien à la coopération renforcée et au «processus des objectifs»,
 - motivation à apprendre, obstacles à l'accès et bénéfices de l'apprentissage,
 - profils professionnels et de compétences dans les différents secteurs de TIC, normalisation, certification, utilisation des résultats dans d'autres secteurs,
 - contribution à une nouvelle approche européenne des pédagogies novatrices et des compétences de base;

- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - compétences en TIC et apprentissage,
 - programmes novateurs et nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage,
 - amélioration de la qualité dans la formation professionnelle initiale et continue,
 - maintenance d'Europass et soutien au «marché du travail virtuel»,
 - système européen d'unités capitalisables pour la FEP,
 - réforme des profils d'emploi et de compétences pour les enseignants de l'enseignement professionnel et les formateurs;
- objectif stratégique 3 (appuyer les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - promotion d'un système thématique de gestion des connaissances comprenant des analyses intégratives et novatrices,
 - élaboration et diffusion de statistiques comparatives sur l'UE,
 - perspectives transnationales sur les tendances, les défis et les problèmes dans le cadre du KMS,
 - collecte et diffusion d'exemples choisis de politiques et de pratiques;
- améliorer les services et l'accès:
 - renforcement de la coopération avec les organisations européennes et internationales (Eurydice, ETF, OCDE, Unesco, Conseil de l'Europe, BIT, AEF, *European Schoolnet*),
 - renforcement de la synergie avec les décisions politiques, les programmes et les initiatives de la Commission européenne et de l'assistance apportée.

Aire C – Échanges et soutien aux partenaires

L'objectif général du Cedefop consistant à favoriser l'émergence d'un espace européen de l'apprentissage tout au long de la vie dans une Union européenne élargie reçoit une attention particulière dans le cadre des activités de l'aire C, qui sont très étroitement associées au développement d'une synergie plus étroite avec le cadre politique de l'UE et le programme LdV II en tant que laboratoire d'innovation. En outre, les activités de l'aire C correspondent en particulier aux thèmes et questions prioritaires suivants inclus dans les PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'inclusion sociale):
 - développer une meilleure appréciation de la mobilité en tant que ressource aux multiples facettes;

- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - apprentissage lié à l'emploi et développement des ressources humaines, en tant que thème transversal dans le programme de visites d'étude;
- objectif stratégique 3 (appuyer les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - soutien à la coopération renforcée et au «processus des objectifs»,
 - coopération et partenariat à travers le dialogue social avec et entre les partenaires sociaux,
 - approche coordonnée des activités d'éducation et de formation;
- améliorer les services et l'accès:
 - renforcer la synergie avec le Programme LdV II et accroître l'assistance apportée,
 - consolider l'intégration des nouveaux États membres et des pays candidats dans l'ensemble des activités du Cedefop, notamment dans le système thématique de gestion des connaissances,
 - garantir des services utiles et de haute qualité aux partenaires.

Aire D – Information, communication et diffusion

Les activités indiquées ci-dessus correspondent en particulier aux thèmes et questions prioritaires suivants des PMT 2003-2006:

- objectif stratégique 1 (améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'inclusion sociale):
 - renforcer la motivation à apprendre et réduire les obstacles à l'accès,
 - soutenir la coopération renforcée dans l'UE avec les instruments appropriés (communautés virtuelles, KMS et Village européen de la formation);
- objectif stratégique 2 (permettre et valoriser l'apprentissage):
 - organiser l'apport et la diffusion des informations sur les 11 thèmes du KMS dans ReferNet;
- objectif stratégique 3 (appuyer les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie):
 - stimuler et faciliter un travail en réseau thématique et la mise en place du Système de gestion des connaissances (KMS, communautés virtuelles, Village européen de la formation et ReferNet);
 - consolider la présence à part entière des nouveaux pays dans le ReferNet;
- améliorer les services et l'accès:
 - fournir les outils électroniques pour la coopération renforcée et pour le «processus des objectifs»,

- fournir des produits et services utiles et de haute qualité à nos partenaires,
- poursuivre le renforcement de la visibilité des produits et services du Cedefop sur un large front,
- améliorer l'intégration des nouveaux pays dans les activités d'information, de communication et de diffusion.

Aire E – administration, équipements et ressources

Les activités relevant de l'aire E ne sont pas de nature thématique et, dès lors, il n'y a pas lieu d'établir des liens avec les objectifs stratégiques des priorités à moyen terme. Tous les efforts de l'aire E visent à améliorer la qualité des services et de l'accès grâce à la mise en œuvre des recommandations du plan d'action relatives à l'organisation, à la gestion et à l'administration du centre, comme indiqué ci-dessus.

ANNEXE II

Développement du Système européen de gestion des connaissances

Conformément aux initiatives politiques prises en matière de FEP, au rapport sur les objectifs concrets, au processus de Bruges, à la résolution du Conseil et à la déclaration de Copenhague de novembre 2002, le Cedefop continuera de proposer en 2005 une assistance pratique pour la réalisation des objectifs fixés et de ceux qui restent à définir dans le «communiqué de Maastricht».

En 2002, les bases d'un Système européen de gestion des connaissances (KMS) dans le domaine de la FEP ont été établies, afin d'offrir aux partenaires une source dynamique d'informations sur tous les aspects de l'enseignement et de la formation. Le ReferNet du Cedefop, réseau de consortiums travaillant dans ce domaine, jouera un rôle de plus en plus prépondérant en assurant la constitution d'une «réserve» européenne de connaissances sur les recherches menées, les rapports existants et les meilleures pratiques. En 2005, ce réseau commencera à créer de nouveaux réseaux thématiques.

Le KMS nécessite une approche concertée de la part des organisations et institutions partenaires. Les discussions avec la DG Éducation et culture, avec Eurydice et avec la Fondation européenne pour la formation ont abouti à un consensus sur la structure et le contenu du KMS. Un comité d'accompagnement constitué de membres du Conseil de direction du Cedefop continuera de soutenir son développement en 2005 et au-delà. Tout est mis en œuvre pour établir une synergie avec les initiatives nationales de gestion des connaissances prises dans de nombreux États membres. La qualité sera contrôlée grâce à des experts internes et à des experts externes hautement qualifiés, afin de garantir des résultats d'une qualité optimale.

Dans les aires d'activité du Cedefop, les mécanismes sont en place pour assurer le traitement du contenu et le contrôle de la qualité des informations provenant des diverses sources. Les chargés de liaison dans les différentes aires assurent la coordination avec les experts, afin de produire des informations actualisées comparables et, en les examinant et en les analysant, ils offrent

une valeur ajoutée européenne. Pas moins de 10 équivalents plein temps parmi le personnel du Cedefop continueront de se consacrer à ces activités en 2005. Le Cedefop aura recours à une expertise additionnelle pour la vérification, l'analyse et l'édition des produits transversaux comparatifs, également pour l'intégration des nouveaux États membres.

Les premières étapes du KMS ont été définies... avec trop d'optimisme. Les 11 thèmes généraux seront traités successivement, pour aboutir en 2005 à un KMS tournant à pleine capacité. L'avancement des travaux et la programmation seront discutés avec le groupe émanant du Conseil de direction.

Des travaux internes garantiront une interopérabilité parfaite de nos bases de données, via le Village européen de la formation, avec la nouvelle approche structurée du KMS, ce qui garantira l'accès aux ressources «anciennes» à travers un système intégré et une interface utilisateur unique.

À la demande de la Commission européenne, le Cedefop apporte son assistance aux groupes de travail technique mis en place au niveau européen pour faire progresser certaines questions particulières. La transparence, la qualité, l'orientation professionnelle, le transfert d'unités capitalisables, l'apprentissage non formel ou informel, la formation des formateurs, la mobilité et les *e-skills* sont autant de domaines de réflexion auxquels le Cedefop a apporté son soutien en 2004, notamment par la mise en place de communautés virtuelles permettant aux groupes de coopérer et de diffuser leurs conclusions auprès d'un public plus large. Après Maastricht, l'avenir sera reconsidéré.

Le Cedefop entretient une synergie entre le KMS, les communautés virtuelles et le site du Village européen de la formation. Une importance particulière reviendra à la banque de données et à la communauté sur les exemples choisis de politiques et de pratiques, qui seront opérationnelles en 2005.

Cette évolution nécessite une coopération étroite entre la Commission européenne (DG Éducation et culture) et le Cedefop, ainsi qu'avec un consortium d'organisations internationales, qui sera mis en place en 2005. D'autres communautés virtuelles pourraient être créées en 2005. Les conclusions et résultats publiés par les groupes de travail technique seront repris plus systématiquement dans le KMS. Le Cedefop consolidera aussi les groupes virtuels étendus et alimentera ces communautés virtuelles de pratiques sur le site du Village.

Les ressources humaines et financières allouées sous les titres 1 et 2 aux activités de gestion des connaissances en 2005 ne peuvent pas se répartir entre différentes activités spécifiques de gestion des connaissances. Les ressources financières sont inextricablement liées aux activités spécifiques du Programme de travail 2005, qui enrichissent l'ensemble des activités de gestion

des connaissances du Cedefop (par exemple, la recherche, les rapports, les activités TTnet), mais qui ne constituent pas en soi le travail du KMS. En 2005, le lien entre les 11 thèmes et les experts du Cedefop sera organisé plus systématiquement, de manière à garantir que le KMS prenne en considération les progrès réalisés dans le cadre des politiques de l'UE et la coopération thématique au sein du ReferNet.

ANNEXE III

Cedefop – Coût total par tâches en 2005

DÉPENSES (en 1000 €, chiffres arrondis)	Titre 1 Dépenses de personnel		Titre 2 Dépenses administratives		Part de T1+T2 (en %)		Titre 3 Dépenses opérationnelles y compris traduction		TOTAL		Part du total (en %)	
	2005*	2004	2005**	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004***	2005	2004
TÂCHES OPÉRATIONNELLES												
Développer la recherche	1 264	1 175	138	131	8,62	8,15	1 038	1 057	2 440	2 363	15,01	14,75
Élaborer des rapports/faciliter une approche concertée	2 004	1 856	225	214	13,71	12,92	1 575	1 355	3 804	3 425	23,39	21,38
Échanges et soutien aux partenaires	1 012	942	146	139	7,12	6,75	1 435	1 290	2 593	2 371	15,95	14,80
Information, communication et diffusion	2 515	2 333	438	411	18,16	17,13	1 450	1 639	4 403	4 383	27,08	27,36
TOTAL OPÉRATIONS	6 795	6 306	947	895	47,61	44,94	5 498	5 341	13 240	12 542	81,43	78,28
SERVICES D'ASSISTANCE												
Administration, équipements et ressources *	1 985	2 039	340	340	14,30	14,85		255	2 325	2 634	14,30	16,44
Direction **	530	680	65	65	3,66	4,65	100	101	695	846	4,27	5,28
TOTAL ASSISTANCE	2 515	2 719	405	405	17,96	19,50	100	356	3 020	3 480	18,57	21,72
TOTAL GÉNÉRAL	9 310	9 025	1 352	1 300	65,57	64,44	5 598	5 697	16 260	16 022	100,00	100,00

* Les dépenses de personnel sont calculées par aire d'activités, en partant de l'hypothèse que leur répartition entre les aires A, B, C et D (en %) sera la même qu'en 2004.

** Partant de l'hypothèse que les dépenses pour «services d'assistance» seront les mêmes que pour 2004, l'augmentation légère du budget du titre 2 a été répartie proportionnellement entre les aires A, B, C et D.

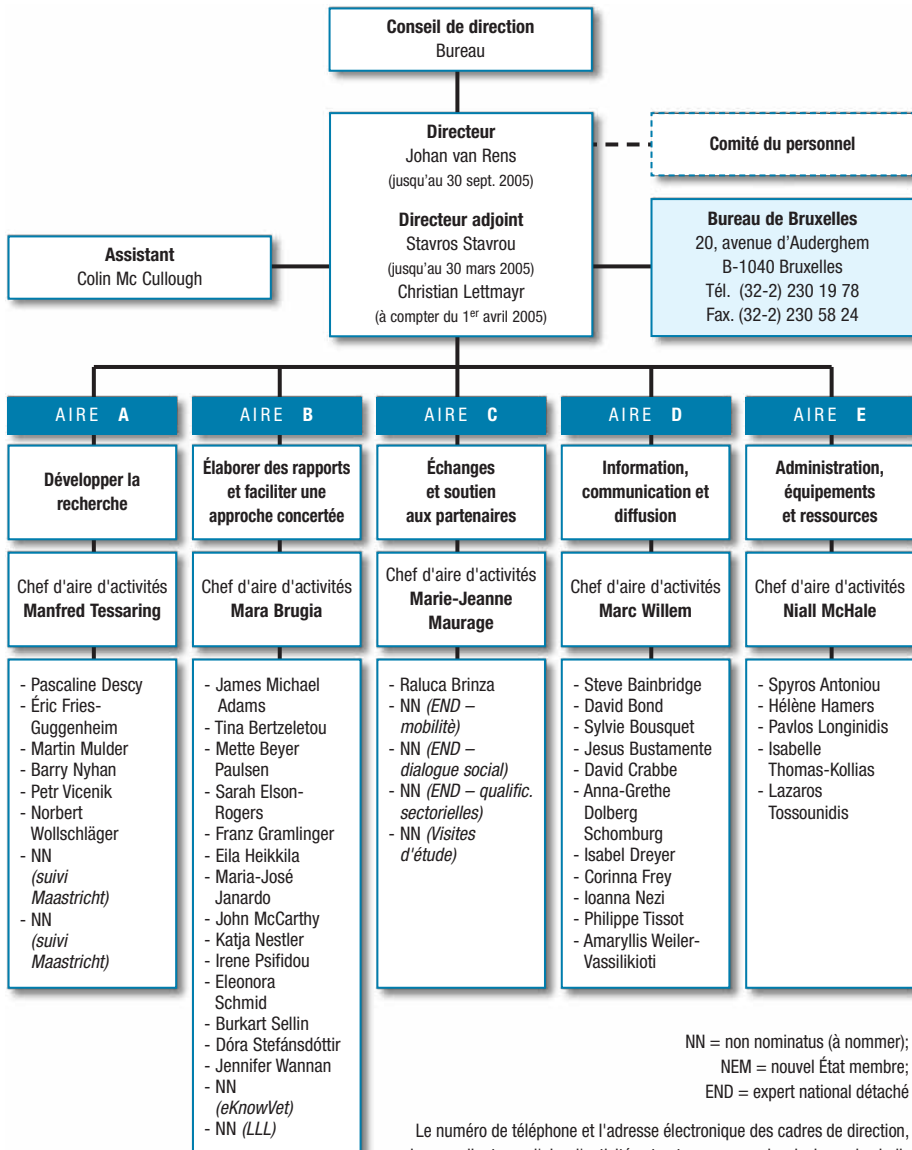
*** Ce montant est surestimé, car il était basé sur l'hypothèse que le Cedefop recevrait une enveloppe Phare de 1 200 000 euros. En réalité, le montant est inférieur de 150 000 EUR, car nous avons reçu une subvention moins importante sur le budget Phare.

**** La différence entre ce chiffre et celui du budget 2005 pour le titre 3 (20 000 euros) correspond au coût des traductions effectuées en interne.

Les pourcentages s'entendent par rapport au budget global du Cedefop (total général).

ANNEXE IVa

Plan organisationnel 2005



NN = non nominatus (à nommer);
NEM = nouvel État membre;
END = expert national détaché

Le numéro de téléphone et l'adresse électronique des cadres de direction, des coordinateurs d'aire d'activités et autres personnels, ainsi que des indications sur leurs responsabilités, sont disponibles sur notre site web (<http://www.cedefop.eu.int>), qui fait l'objet d'une mise à jour régulière.

ANNEXE IVb

Tableau des effectifs 2005

Catégorie et grade	Postes Permanents	Postes Temporaires	Postes Total
A*16			
A*15		1	1
A*14		1	1
A*13			
A*12	7	5	12
A*11	7	3	10
A*10	1	7	8
A*9		1	1
A*8		3	3
A*7		1	1
A*6			
A*5		3	3
Total A*	15	25	40
B*11			
B*10	3	1	4
B*9			
B*8	2	1	3
B*7	1	1	2
B*6		7	7
B*5		1	1
B*4			
B*3		3	3
Total B*	6	14	20

Catégorie et grade	Postes Permanents	Postes Temporaires	Postes Total
C*7			
C*6	6		6
C*5	4	2	6
C*4	3	7	10
C*3		3	3
C*2		2	2
C*1		1	1
Total C*	13	15	28
D*5			
D*4	1		1
D*3		2	2
D*2			
Total D*	1	2	3
Total général	35	56	91

ANNEXE Va

ETF/Cedefop: travaux conjoints en 2005

Introduction

1. L'expertise du Cedefop et celle de l'ETF sont complémentaires [voir tableau comparatif ci-joint (annexe Vb)]. Bien que ces agences travaillent toutes deux dans le domaine de la FEP, leurs activités ne se chevauchent pas. L'ETF utilise le Cedefop comme source d'informations et de bonnes pratiques dans les pays de l'UE et de l'EEE pour les domaines de la FEP et du marché de l'emploi, afin d'apporter une assistance aux pays tiers dans leurs réformes économiques et sociales. Le Cedefop bénéficie de l'expérience et des connaissances acquises par l'ETF à la fois dans les pays candidats et dans d'autres pays partenaires. Les deux agences joignent leurs efforts pour apporter une assistance technique et scientifique à l'UE, afin qu'elle puisse atteindre ses objectifs.
2. Afin de consolider leur coopération, qui avait commencé en 1997, les deux agences ont mis en place en 2001 un cadre de coopération définissant la portée, les principes, les priorités et les modalités de leur coopération ⁽¹⁾. L'objectif principal était de préparer à l'adhésion les pays en voie d'adhésion et les pays candidats, tout en clarifiant également le rôle que joue chacune de ces agences.
3. Se fondant sur les résultats de la coopération des années précédentes, les priorités et les méthodes choisies par les deux agences pour leurs travaux conjoints refléteront en 2005 la nouvelle réalité marquée par l'élargissement de l'Union à 10 nouveaux États membres en mai 2004.
4. C'est la raison pour laquelle en 2005, la coopération entre les deux agences se centrera sur les pays candidats restants dans les domaines prioritaires suivants:

⁽¹⁾ Voir http://www.cedefop.eu.int/download/current_act/cedefop_etf_0601.doc

- faciliter leur participation active au développement des politiques et aux programmes correspondants de l'UE dans le domaine de la FEP;
 - les aider à se familiariser avec les activités et les réseaux du Cedefop et, le cas échéant, à se préparer à y participer pleinement lors de leur adhésion.
 - En ce qui concerne toutefois la stratégie de familiarisation, et notamment l'intégration progressive des pays candidats dans les travaux du Cedefop, il convient d'opérer une distinction entre les pays candidats dont l'adhésion est déjà en voie (Bulgarie et Roumanie) et ceux pour lesquels elle est encore en suspens (Croatie et Turquie).
5. Les deux agences renforceront aussi leur coopération générale et thématique:
- en continuant d'organiser régulièrement des manifestations d'échange d'informations entre leurs experts;
 - en faisant participer activement des experts de l'ETF aux activités de développement thématique dans les États membres de l'UE et les pays de l'EEE;
 - en faisant participer activement des experts du Cedefop à la diffusion des développements des politiques européennes en matière d'éducation et de formation dans les pays candidats, les Balkans occidentaux et les autres pays partenaires de l'ETF.

Faciliter la participation des pays candidats au développement de politiques communautaires

6. Les pays candidats, notamment la Bulgarie et la Roumanie, sont déjà engagés dans la coopération avec le Cedefop et se sont déclarés très désireux de poursuivre cette coopération, notamment pour certaines activités qui ont déjà été prises en considération.
7. Le Cedefop et l'ETF soutiennent la Commission européenne dans la mise en œuvre et le suivi des actions liées aux travaux sur les objectifs futurs des systèmes d'éducation et de formation dans l'UE et sur la coopération renforcée en Europe dans le domaine de la FEP. Étant donné leur mission, les deux organisations axent leur soutien sur les questions de FEP. Il est nécessaire de fournir un soutien additionnel aux pays candidats pour les mettre en mesure d'adopter les conclusions et les recommandations du rapport intermédiaire conjoint «Éducation et formation 2010» ainsi que les messages du communiqué de Maastricht concernant l'actualisation du cadre de priorités

pour la réforme des systèmes nationaux de FEP et le développement du marché européen du travail.

8. Plus spécifiquement, les deux agences continueront de coopérer dans les domaines suivants:
 - (a) *éducation et formation tout au long de la vie (LLL – lifelong learning)*: les deux agences coopéreront avec la Commission européenne et d'autres partenaires sur l'identification et le transfert d'exemples choisis de politiques et de pratiques en matière de LLL (y compris des exemples venant des 10 nouveaux États membres et des pays candidats);
 - (b) *Europass*: l'ETF et le Cedefop continueront d'assister les pays candidats dans leurs préparatifs pour la mise en œuvre de ce cadre unique de transparence des qualifications et des compétences et la participation au réseau européen des correspondants Europass;
 - (c) *reconnaissance des compétences et des qualifications*: l'ETF et le Cedefop apporteront leur soutien à la participation des pays candidats à la mise en œuvre des conclusions du Conseil sur l'identification et la validation de l'apprentissage non formel et informel; ils continueront aussi d'informer et de faire participer les pays candidats au développement d'un système européen de transfert d'unités capitalisables pour la FEP;
 - (d) *qualité dans la FEP*: en coopération avec la Commission et le Cedefop, l'ETF continuera de sensibiliser et de tenir au courant les pays sur l'avancement et les résultats des travaux menés dans ce domaine et de dispenser une assistance appropriée aux pays désireux de promouvoir à titre pilote la mise en œuvre du Cadre commun pour l'assurance de la qualité;
 - (e) *orientation et conseil*: sur la base des résultats et des recommandations de la résolution du Conseil sur l'orientation tout au long de la vie, l'ETF et le Cedefop coopéreront avec la Commission européenne pour soutenir la participation des pays candidats à la poursuite de la coopération et des échanges européens, ainsi que pour aviser leurs politiques nationales des objectifs formulés dans la résolution;
 - (f) *suivi du communiqué de Maastricht*: la coopération sera également étendue pour englober d'autres domaines prioritaires résultant du communiqué de Maastricht;
 - (g) *e-learning et e-compétences, e-certification*: la coopération entre l'ETF et le Cedefop sera également étendue à des activités d'échange d'informations sur l'apprentissage électronique (*e-learning*) et les compétences et la certification correspondantes, de même que les activités connexes, en vue de la future intégration des deux pays candidats (et, le cas échéant, des Balkans occidentaux) dans les programmes d'action (eEurope et eLearning);

- (h) le Cedefop continuera de favoriser la participation active des partenaires et praticiens des pays candidats et des pays des Balkans occidentaux aux communautés virtuelles qu'il a créées (<http://cedefop.community-zero.com/>) et l'ETF encouragera leur participation et leur inscription au Village (<http://www.trainingvillage.gr/etv/default.asp>).

Dialogue social

9. Le Cedefop et l'ETF continueront de travailler ensemble pour encourager la participation des partenaires sociaux des pays candidats à la mise en œuvre du «Cadre d'actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie» convenu entre les partenaires sociaux européens en 2002. Ils apporteront également une assistance aux partenaires sociaux européens pour la réalisation de leur programme de travail 2003-2005 sur le thème «éducation et formation tout au long de la vie», sous la priorité «élargissement».

Continuer d'aider les pays candidats à participer aux activités du Cedefop

10. Le Cedefop continuera d'exploiter l'expérience de l'ETF pour renforcer la participation des pays candidats aux activités suivantes:

(a) **Rapports**

Sur la base de l'expérience positive des 10 nouveaux États membres, le Cedefop et l'ETF continueront de fournir une assistance appropriée pour la poursuite de la familiarisation des observatoires nationaux de l'ETF dans les pays candidats avec le Réseau de référence et d'expertise (ReferNet) du Cedefop. L'objectif final est de faire en sorte qu'ils soient prêts et aptes à jouer un rôle en tant que membres potentiels du réseau après leur adhésion.

Les deux agences et Eurydice poursuivront leur étroite coopération, afin d'assurer la compatibilité des structures utilisées dans les rapports. Ces travaux seront étroitement liés au KMS. Leur collaboration dans le cadre de la publication commune *Structures des systèmes d'enseignement, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes en Europe* se poursuivra.

Statistiques et indicateurs: l'ETF et le Cedefop continueront de participer aux travaux de méthodologie de la Commission européenne, et

notamment d'Eurostat, sur les indicateurs (par exemple, dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, de la qualité de la FEP, du suivi du Programme de travail 2010).

TTnet: le Cedefop et l'ETF continueront de faciliter la participation active des pays candidats ⁽²⁾ aux réseaux du Cedefop, notamment aux réseaux «Formation des formateurs» (TTnet) et Skillsnet.

(b) **e-learning**

L'ETF et le Cedefop axeront leur coopération sur les aspects des plans d'action eLearning et eEurope de la Commission liés à la FEP et s'efforceront d'intégrer les pays candidats à la mise en œuvre du programme d'action eLearning, ainsi qu'au domaine des compétences électroniques (voir les CV sur les *e-skills*)

(c) **Participation des pays candidats au programme de visites d'étude Leonardo da Vinci**

En 2005, le Cedefop organisera des visites d'étude dans les pays candidats. L'ETF continuera d'apporter son aide à l'intégration des pays candidats dans le programme. Utilisant ses réseaux et son expérience, l'ETF proposera au Cedefop, dans les pays candidats, des organisations et des personnes appropriées en tant qu'interlocuteurs susceptibles de contribuer aux visites/séminaires. L'ETF aidera aussi à analyser les résultats des visites et apportera sa contribution au séminaire de synthèse.

(d) **Soutien à la coopération dans la recherche**

L'évolution dans les pays candidats se reflète dans le troisième rapport sur la recherche européenne en FEP, consacré à l'évaluation et à l'impact de l'éducation et de la formation (publié par le Cedefop en 2004), à travers la contribution de l'ETF et de chercheurs de ces pays. Cette contribution se poursuivra dans la préparation du quatrième rapport sur la recherche.

L'ETF et les pays candidats auront davantage de possibilités de participer activement aux travaux de recherche du Cedefop par leur participation à la *Revue européenne «Formation professionnelle»*, au quatrième rapport sur la recherche européenne en FEP, aux conférences Agora, au réseau sur la détection précoce des besoins de compétences (Skillsnet), et à l'Arène de recherche du Cedefop (Cedra).

⁽²⁾ Jusqu'à plus ample clarification, seules la Bulgarie et la Roumanie sont officiellement considérées comme pays candidats. La Croatie et la Turquie participeront toutefois aux activités du Cedefop avec le soutien de l'ETF.

(e) Le Cedefop et l'ETF continueront de faciliter la participation active des pays candidats aux réseaux du Cedefop, notamment aux réseaux «Formation des formateurs» (TTnet) et Skillsnet.

(f) **Information et gestion des connaissances**

La coopération visant au renforcement de l'échange électronique d'informations se poursuivra, notamment par la mise en place de liens plus systématiques entre le Village européen de la formation du Cedefop et le site web de l'ETF. L'ETF et le Cedefop assureront la promotion du site du Village dans les pays candidats, afin de faciliter leur accès aux informations sur la FEP dans l'UE et de renforcer leur participation aux activités du Cedefop. Sur le site du Village, les utilisateurs des pays candidats peuvent également commander des publications du Cedefop en ligne. Enfin, l'ETF pourrait également apporter une contribution à *Cedefop Info*.

Les deux agences continueront aussi à collaborer avec Eurydice en matière de documentation et de terminologie, afin d'améliorer la mise en commun des ressources et d'assurer une meilleure compatibilité des outils. Elles feront partie toutes deux du consortium d'organisations internationales qui est en cours de développement.

Le Cedefop et l'ETF accorderont une attention particulière à l'organisation de manifestations conjointes sous les Présidences du Luxembourg et du Royaume-Uni. La conférence de la Présidence néerlandaise en décembre 2004, qui vise à actualiser la déclaration de Copenhague et à impulser sa mise en œuvre pratique, revêt une importance particulière en tant que cadre directeur pour les domaines de coopération des deux agences en 2005.

ANNEXE Vb

Comparaison des règlements du Conseil portant création de l'ETF et du Cedefop

	ETF (1360/90 du 7 mai 1990, tel que modifié par 1572/98 du 17 juillet 1998)	Cedefop (337/75 du 10 février 1975)	Commentaires
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer au développement des systèmes de formation professionnelle des pays Phare, Cards, Tacis et Meda. 	<p>Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est une agence de l'Union européenne. Créé en 1975, doté d'un conseil d'administration tripartite, il apporte ses services à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux, ainsi qu'à la Norvège et à l'Islande, pays associés. Les pays candidats sont également associés à ses activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF œuvre à la réalisation des objectifs de politique extérieure de l'UE, tandis que le Cedefop fait partie intégrante de la politique intérieure de l'UE, à laquelle sont associés les pays de l'EEE. • L'ETF est un agent de changement, qui joue un rôle opérationnel direct dans l'amélioration des capacités de ses pays partenaires en matière de ressources humaines. • Le Cedefop contribue à développer et à promouvoir la politique de formation et d'enseignement professionnels dans l'UE par l'échange d'informations et la comparaison d'expériences.
Champ d'expertise	<ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle, y compris formation en matière de gestion. • Développement des ressources humaines (1572/98). 	<p>Le Cedefop, en tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation et d'enseignement professionnels, fournit aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens des informations visant à promouvoir une compréhension plus claire de l'évolution en cours, leur permettant ainsi d'adopter des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF constitue une source de connaissances sur les pays partenaires et sur les bonnes pratiques en matière de développement des ressources humaines, ainsi que de connaissances/expériences sur les politiques et les programmes d'assistance externe de l'UE. • L'expertise du Cedefop porte sur les systèmes de formation et d'enseignement professionnels et sur

	ETF (1360/90 du 7 mai 1990, tel que modifié par 1572/98 du 17 juillet 1998)	Cedefop (337/75 du 10 février 1975)	Commentaires
		<p>décisions mieux étayées en vue d'actions futures. Le Cedefop assiste la Commission européenne dans la promotion et le développement de la formation et de l'enseignement professionnels.</p>	<p>les politiques et l'évolution dans ce domaine aux niveaux communautaire et national.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ETF fournit une assistance technique au programme Tempus, à travers lequel a été développée une expertise sur la réforme de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires. • Depuis 1985, le Cedefop gère pour le compte de la Commission le programme de visites d'étude, à travers lequel est mis en œuvre le programme Leonardo da Vinci.
Fonctions principales	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à définir les besoins de formation et les priorités par la mise en œuvre de mesures d'assistance technique et par une coopération avec les organismes désignés dans les pays éligibles. • Sert d'office de compensation pour fournir aux États membres et aux pays éligibles des informations sur les initiatives actuelles et les besoins futurs dans le domaine de la formation et prévoit un cadre permettant de canaliser les offres d'assistance. • Met en œuvre des programmes de formation professionnelle, à la demande de la Commission ou des pays éligibles. • Aide au contrôle et à l'évaluation de l'efficacité générale de l'assistance 	<p>Tâches</p> <p>Les tâches principales du Cedefop, telles qu'elles sont définies dans son règlement fondateur, sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • établir une documentation sélective et une analyse des données; • contribuer au développement et à la coordination de la recherche; • exploiter et diffuser des informations pertinentes; • promouvoir et appuyer une approche concertée des questions relatives au développement de la formation professionnelle; • fournir un forum à un public vaste et diversifié. <p>Priorités à moyen terme</p> <p>Les Priorités à moyen terme du Cedefop pour 2003-2006 sont inspirées par un objectif de portée générale: promouvoir la création d'un espace</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ETF ayant pour mission essentielle de gérer des cycles de projets – des besoins à la mise en œuvre et à l'évaluation dans chaque région –, elle est structurée en lignes opérationnelles régionales. • Le Cedefop ayant pour missions essentielles de fournir des informations et de promouvoir la recherche, il est structuré en lignes thématiques, conformément à ses tâches principales. • Chevauchements possibles avec le rôle d'«office de compensation» de l'ETF – mais ce rôle a également des implications en termes de cycles de projets, ce qui est fondamentalement différent des tâches du Cedefop. • Le Cedefop promeut le renforcement de la coopération et une approche concertée au sein de l'UE; l'ETF transfère les bonnes pratiques de l'UE aux pays partenaires et entre les pays partenaires et les régions; l'ETF expérimente des mesures innovantes

	ETF (1360/90 du 7 mai 1990, tel que modifié par 1572/98 du 17 juillet 1998)	Cedefop (337/75 du 10 février 1975)	Commentaires
	apportée aux pays éligibles en matière de formation.	européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie au sein d'une Union européenne élargie. Cet objectif comprend les objectifs stratégiques suivants: <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'accès à la formation, la mobilité et l'intégration sociale; • permettre et valoriser l'apprentissage; • soutenir les réseaux et les partenariats dans une Union européenne élargie. 	pour soutenir le processus de réforme dans les pays partenaires. <ul style="list-style-type: none"> • Les deux organisations recourent à des réseaux. L'ETF a développé des réseaux dans les pays partenaires (p. ex. Observatoires, Collège consultatif); le Cedefop a développé des réseaux dans l'UE (ReferNet, Cedra, TNet et nombreuses communautés virtuelles en liaison avec le Village européen de la formation).
Conseil de direction/ d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • États membres, (DG EAC, service des relations extérieures). 	<ul style="list-style-type: none"> • Quadripartite (États membres, pays de l'EEE, partenaires sociaux et CE). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les modalités de participation aux organes directeurs sont différentes. Le conseil d'administration du Cedefop s'appuie sur une approche de partenariat social européen; le Conseil de direction de l'ETF reflète son rôle en matière de relations extérieures.
Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne B du budget des Communautés européennes (programmes de relations extérieures). 	<ul style="list-style-type: none"> • Ligne A du budget des Communautés européennes (politique intérieure) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Cedefop est financé par le budget communautaire au titre de sa mission permanente au sein de l'UE. La participation des États membres aux activités du Cedefop est définie par le traité. Les pays de l'EEE sont associés à ces activités. • L'ETF est financée au titre des programmes d'assistance externe et son existence financière est liée aux priorités de l'UE dans ce domaine. • L'ETF gère également des projets d'aide au développement pour le compte des États membres de l'UE et d'organisations internationales.

ANNEXE VI

Coopération avec Eurydice et la Fondation européenne pour la formation (ETF), à élargir à certaines organisations clés au niveau européen et international

1. Eurydice, le Cedefop et l'ETF doivent coopérer plus étroitement non seulement en raison de l'élargissement, mais également parce que la FEP s'intègre de plus en plus dans la stratégie de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. L'initiative de Bruges et la déclaration de Copenhague sur le renforcement de la coopération dans la FEP se situent dans le prolongement du rapport sur les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation et de la communication de la Commission sur l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ensemble, ces textes constituent désormais le nouveau cadre de coopération politique pour les années à venir. Il s'agit donc du cadre commun dans lequel les trois organismes, Eurydice, l'ETF et le Cedefop, auront à travailler à l'avenir.
2. En raison de la similarité de leurs missions, Eurydice et le Cedefop ont une longue tradition de coopération, essentiellement centrée sur les questions documentaires et terminologiques et sur la production conjointe de la publication (à présent seulement en version électronique) *Structures des systèmes d'enseignement et de formation initiale dans l'UE*. La dernière mise à jour de ce document a été effectuée en 2004, en collaboration avec l'ETF. Eurydice et le Cedefop continueront de coopérer étroitement dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.
3. L'extension des activités d'Eurydice depuis 1996 – et de celles du Cedefop dans les années à venir – aux pays candidats nécessite également une coopération plus étroite avec l'ETF (voir annexe V).
4. En 2005, la coopération sera principalement centrée sur les aspects suivants:
 - apporter une contribution conjointe au nouveau cadre européen de coopération, par exemple par des projets fournissant les infrastructures d'infor-

mation nécessaires, tel le Système de gestion des connaissances (KMS);

- coopérer dans le domaine de la documentation et de la terminologie, afin d'améliorer la mise en commun des ressources et de renforcer la compatibilité des outils;
- constituer un groupe de travail commun en vue d'une approche commune en matière de gestion et de mise à jour de nos thésaurus multilingues respectifs;
- procéder à des échanges systématiques d'informations sur leurs activités respectives au niveau tant européen que national et prendre des mesures visant à resserrer les liens entre les partenaires nationaux;
- mener des activités conjointes de promotion pour des produits réalisés conjointement (par exemple, les documents sur les structures et l'éducation et la formation tout au long de la vie) et améliorer l'interconnexion des sites web;
- promouvoir le document *Structures* mis à jour et développer un partenariat afin d'améliorer, en recourant à des thèmes communs (formation initiale, éducation des adultes...), les informations nationales de base sur les systèmes;
- discuter des moyens et des méthodes possibles pour assurer conjointement la collecte régulière (rapports) des données nationales sur l'éducation et la formation tout au long de la vie et sur les thèmes apparentés;
- discuter des besoins futurs en matière d'indicateurs et d'étalonnage à partir des produits existants;
- assurer la maintenance et le développement d'une base de données contenant des exemples choisis de politiques et de pratiques en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie.

5. Comme en 2004, des réunions conjointes auront lieu pour définir le champ de la coopération et la manière dont elle sera mise en œuvre pour chaque point. Étant donné les différences dans les méthodes de travail des partenaires, par exemple pour la collecte, le traitement et la validation des données, la coopération future (notamment pour la préparation conjointe de textes) mettra l'accent sur la qualité de la préparation et sur l'anticipation.

6. Dans le domaine de l'apprentissage et dans le cadre du Réseau de référence et d'expertise, le Cedefop s'efforce d'étendre sa coopération avec des organisations européennes et internationales. Les premiers pas envisagés sont les suivants:

- création d'un consortium d'organisations internationales, comprenant les organisations suivantes: Eurydice, ETF, *European SchoolNet* (coordina-

teur potentiel); Unevoc; BIT, OCDE; AEFP, EFVET et, évidemment, le Cedefop;

- mise en œuvre d'une politique commune visant la mise à jour et l'harmonisation de thésaurus multilingues, afin, notamment, d'en accroître l'interopérabilité (sera inclus dans le programme de travail du CEN/ISSS);
- échange de pratiques dans l'utilisation de normes et de métadonnées y afférentes pour les services d'information et les banques de données dans le domaine de l'apprentissage. Cela serait réalisé à travers la création d'un «groupe spécial d'intérêt», visant essentiellement les procédures communes sur les normes existantes, et notamment les principaux résultats et recommandations de l'atelier du CEN/ISSS sur les technologies d'apprentissage;
- soutien à un réseau d'«observatoires» de l'apprentissage électronique (*e-learning*), en vue de détecter de manière plus complète les exemples choisis de bonnes pratiques;
- élaboration d'une «charte» pour l'utilisation de normes et de métadonnées, fondée sur une procédure de base commune: modélisation, révision des normes importantes (voir Observatoire des technologies de l'apprentissage), définition de profils d'application, définition de valeurs et vocabulaires contrôlés (p. ex., thésaurus).

ANNEXE VII

Liste provisoire des publications en 2005

	Service publications délai	Date de publication prévue
Aire A		
Identifying skill needs for the future: from research to policy and practice	Texte reçu	janv. 05
European perspectives on learning at work. The acquisition of work process knowledge	Texte reçu	fév. 05
Impact of education and training. Third report on vocational training research in Europe: background report	Texte reçu	mars 05
The foundations of evaluation and impact research: Third report on vocational training research in Europe: background report	Texte reçu	mars 05
Evaluation of systems and programmes: Third report on vocational training research in Europe: background report	Texte reçu	mars 05
The value of learning: evaluation and impact of education and training. Third report on vocational training research in Europe: synthesis report	Texte reçu	avril 05
The value of learning. Evaluation and impact of education and training. Third report on vocational training research in Europe: executive summary	fév. 05	juin 05
Trends and skill needs in the tourism sector	mars 05	juil. 05
Broad-based learning in Europe	mars 05	juil. 05
Systems, institutional frameworks and processes for early identification of skill needs	sept. 05	déc. 05
Publications périodiques		
Revue européenne 32	Texte reçu	mars 05
Revue européenne 33	fév. 05	avril 05
Revue européenne 34	avril 05	juil. 05
Revue européenne 35	juil. 05	nov. 05
Revue européenne 36	sept. 05	déc. 05
Aire B		
Learning by leaving: Placements abroad as a didactic tool in the context of vocational education and training in Europe	Texte reçu	fév. 05
ICT practitioner skills and training: automotive industry	Texte reçu	fév. 05

ICT practitioner skills and training solutions at sub-degree and vocational level in Europe: Guidelines for ICT training and curriculum development	Texte reçu	fév. 05
Disadvantaged groups in transnational placement projects	Texte reçu	mars 05
La formation et l'enseignement professionnels au Luxembourg. Une brève description	Texte reçu	mars 05
ICT and e-business skills and training in Europe. Towards a comprehensive European e-skills reference framework. Final synthesis report	Texte reçu	mars 05
Common European guidance reference tools	fév. 05	mai 05
La formation et l'enseignement professionnels au Royaume-Uni. Une brève description	mars 05	juin 05
Use and distribution of quality strategies in European e-learning	mars 05	juin 05
The learning continuity; validation of non-formal and informal learning II	mars 05	juil. 05
European reference levels for education and training. An important parameter for promoting credit transfer and mutual trust	mars 05	juil. 05
Broad-based learning in Europe	mars 05	juil. 05
Vocational education and training: Eurobarometer	mai 05	juil. 05
European approaches to credit transfer	mai 05	sept. 05
E-skills certification in Europe	juin 05	oct. 05
Impact of innovation practices on professionalisation of training stakeholders	juil. 05	nov. 05
A European guide on self-assessment for VET-providers	sept. 05	déc. 05
A limited set of coherent quality indicators	sept. 05	déc. 05
E-learning in lifelong learning	sept. 05	déc. 05
Fundamentals of a common quality assurance framework (CQAF) for VET in Europe	sept. 05	déc. 05
Quality and learning needs of VET teachers and trainers	sept. 05	déc. 05
Validation of non-formal learning for VET teachers and trainers	sept. 05	déc. 05
Vocational education and training in Austria. Short description	sept. 05	déc. 05
Getting to work on lifelong learning: key implementation issues	sept. 05	déc. 05
Sectoral approaches to workplace guidance: study report	nov. 05	fév. 06
Sectoral approaches to workplace guidance: conference report	nov. 05	fév. 06
European qualifications framework (EQF) for teachers and trainers	nov. 05	début 06

Publications périodiques		
Cedefop-Info 3/2004	Texte reçu	janv. 05
Cedefop-Info 1/2005	janv. 05	avril 05
Cedefop-Info 2/2005	mars 05	sept. 05
Cedefop-Info 3/2005	août 05	déc. 05
Aire C		
Brochure du 20e anniversaire visites d'étude et du 30e anniversaire du Cedefop	fév. 05	mai 05
Brochure visites d'étude	fév. 05	mai 05
Dépliant visites d'étude	fév. 05	mai 05
Aire D		
Catalogue Cedefop 2005	Texte reçu	fév. 05
Programme de travail 2005	Texte reçu	fév. 05
Cedefop. Promoting a European area of lifelong learning	Texte reçu	mars 05
Lifelong learning bibliography: a VET perspective - No.7/8	fév. 05	avril 05
Cedefop's products and services	fév. 05	mai 05
Cedefop library	fév. 05	mai 05
ReferNet	fév. 05	mai 05
Cedefop Thesaurus	mars 05	juin 05
Vet-Bib database	juil. 05	oct. 05
Guide to EU information in Greece	juil. 05	oct. 05
Rapport annuel 2004	juin 05	nov. 05

ANNEXE VIII

Coordinateurs des consortiums du ReferNet

Cedefop	
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle PO Box 22427 GR-55102 Thessaloniki	M. Marc WILLEM , coordinateur de l'aire D (Information, communication et diffusion) Tél. (30-2310) 49 00 79 - Fax (30-2310) 49 00 43 E-mail: mwi@cedefop.eu.int Internet: http://www.cedefop.eu.int Internet: http://www.trainingvillage.gr
BE	
FOREM - Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi Boulevard Tirou 104 B - 6000 Charleroi	Coordinateur national du ReferNet: M ^{me} Sigrid DIEU Tél. (32-71) 20 61 67 - Fax (32-71) 20 61 74 E-mail: sigrid.dieu@forem.be Internet: http://www.leforem.be
CZ	
NVF - Národní vzdělávací fond Opletalova 25 CZ - 110 00 Prague 1	Coordinateur national du ReferNet: M ^{me} Vera CZESANA Tél. (420-2) 24 50 05 40 - Fax (420-2) 24 50 05 02 E-mail: czesana@nvf.cz Internet: http://www.nvf.cz
DK	
CIRIUS - Center for Information og Rådgivning om International Uddannelses- og Samarbejdsaktiviteter Fiolstræde 44 DK - 1171 København K	Coordinateur national du ReferNet: M. Sven-Erik POVELSEN Tél. (45-33) 95 70 00 - Fax (45-33) 95 70 01 E-mail: sep@CiriusMail.dk Internet: http://www.ciriusonline.dk
DE	
BIBB - Bundesinstitut für Berufsbildung Robert-Schumann-Platz 3 D - 53142 Bonn	Coordinateur national du ReferNet: Dr Georg HANF Tél. (49-228) 107 16 02 - Fax (49-228) 107 29 74 E-mail: hanf@bibb.de Internet: http://www.bibb.de

<p>EE</p> <p>INNOVE - Elukestva Õppe Arendamise Sihtasutus Liivalaia 2 EE - 10118 Tallinn</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Evelin SILLA Tél. (372) 69 98 080 - Fax (372) 69 98 081 E-mail: evelin.silla@innove.ee Internet: http://www.innove.ee</p>
<p>EL</p> <p>OEEK - Organismos Epaggelmatikis Ekpaideysis kai Katartisis Ethnikis Antistasis 41 and Karamanoglou GR - 142 34 Athina</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Argyros PROTOPAPAS Tél. (30-210) 77 22 08 - Fax (30-2102) 71 49 44 E-mail: tm.t-v@oEEK.gr Internet: http://www.oEEK.gr</p>
<p>ES</p> <p>INEM - Servicio Público de Empleo Estatal Ministerio de Trabajo y Seguridad Social Condesa de Venadito 9 E - 28027 Madrid</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Maria Luz DE LA CUEVAS TORRESANO Tél. (34-91) 585 95 82 - Fax (34-91) 377 58 81 E-mail: mluz.cuevas@inem.es Internet: http://www.inem.es</p>
<p>FR</p> <p>Centre INFFO – Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente 4, avenue du Stade de France FR - 93218 Saint Denis de la Plaine Cedex</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Henriette PERKER Tél. (33-1) 55 93 91 91 - Fax (33-1) 55 93 17 28 E-mail: h.perker@centre-inffo.fr Internet: http://www.centre-inffo.fr</p>
<p>IE</p> <p>FAS - Training and Employment Authority P.O. Box 456 27-33 Upper Baggot Street IRL - Dublin 4</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Jean WRIGLEY Tél. (353-1) 607 05 36 - Fax (353-1) 607 06 34 E-mail: jean.wrigley@fas.ie Internet: http://www.fas.ie</p>
<p>IT</p> <p>ISFOL – Istituto per lo sviluppo della formazione professionale dei lavoratori Via Morgagni 33 I – 00161 Rome</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Colombo CONTI Tél. (39-06) 44 59 01 - Fax (39-06) 44 29 18 71 E-mail: c.conti@isfol.it Internet: http://www.isfol.it</p>

CY	
Human Resource Development Authority of Cyprus 2 Anavissou Street, Strovolos P.O. Box 25431 CY - 1392 Nicosia	Coordinateur national du ReferNet: M. George SIEKKERIS Tél. (357-22) 39 03 63 - Fax (357-22) 42 85 22 E-mail: g.siekkeris@hrdauth.org.cy Internet: http://www.hrdauth.org.cy
LV	
Academic Information Centre Valnu iela 2 LV - 1050 Riga	Coordinateur national du ReferNet: M ^{me} Baiba RAMINA Tél. (371-7) 21 23 17 - Fax (371-7) 22 10 06 E-mail: baiba@aic.lv Internet: http://www.aic.lv
LT	
PMMC - Methodological Centre for Vocational Education and Training Gelezinio Vilko g. 12 LT - 2600 Vilnius	Coordinateur national du ReferNet: M ^{me} Giedre BELECKIENE Tél. (370-5) 21 23 523 - Fax (370-5) 24 98 183 E-mail: giedre@pmmc.lt Internet: http://www.pmmc.lt
LU	
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle Service de la Formation professionnelle 29, rue Aldringen L-2926 Luxembourg	Coordinateur national du ReferNet: M. Jos NOESEN Tél. (352) 47 85 241 - Fax (352) 47 41 16 E-mail: noesen@men.lu Internet: http://www.men.lu
HU	
OMAI - Oktatási Minisztérium Alapkezelő Igazgatósága Ajtosi Durer Sor 19-21 HU - 1146 Budapest	Coordinateur national du ReferNet: M. Tamas KÖPECZI-BOCZ Tél. (36-1) 30 46 62 391 - Fax (36-1) 30 13 242 E-mail: kopeczit@omai.hu Internet: http://www.nive.hu
MT	
Department of Further Studies and Adult Education Ministeru ta' l-Edukazzjoni Room 325, Education Division Great Siege Road MT – CMR 02 Floriana	Coordinateur national du ReferNet: M ^{me} Margaret M. ELLUL Tél. (356-21) 22 81 94 - Fax (356-21) 23 98 42 E-mail: margaret.m.ellul@gov.mt Internet: http://www.education.gov.mt

NL	<p>CINOP - Centrum voor Innovatie van Opleidingen Pettelaarpark - Postbus 1585 NL - 5200 BP s-Hertogenbosch</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Martine MAES Tél. (31-73) 680 08 00 - Fax (31-73) 612 34 25 E-mail: mmaes@cinop.nl Internet: http://www.cinop.nl</p>
AT	<p>IBW - Institut für Bildungsforschung der Wirtschaft Rainergasse 38 A - 1050 Wien</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Thomas MAYR Tél. (43-1) 54 51 10 - Fax (43-1) 54 51 67 122 E-mail: mayr@ibw.at Internet: http://www.ibw.at</p>
PL	<p>BKKK Co-operation Fund Ul. Górnóslaska 4A PL - 00 444 Warszawa</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Kinga MOTYSIA Tél. (48-22) 62 53 937 - Fax. (48-22) 62 52 805 E-mail: kingam@cofund.org.pl Internet: http://www.cofund.org.pl</p>
PT	<p>IQF - Institute for Quality in Training (former INOFOR) Avenida Almirante Reis, n.º 72 P - 1150-020 Lisboa</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Fernanda FERREIRA Tél. (351-21) 81 07 000 - Fax (351-21) 81 07 190 E-mail: fernanda.ferreira@inofor.gov.pt Internet: http://www.inofor.pt</p>
SI	<p>CPI - Centra RS za poklicno izobrazevanje Ob Železnici 16 SI - 1000 Ljubljana</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Mojca CEK Tél. (386-1) 58 64 216 - Fax (386-1) 54 22 045 E-mail: mojca.cek@cpi.si Internet: http://www.cpi.si</p>
SK	<p>SIOV - State Institute of Vocational Education and Training Cernysevskeho 27 SK - 85101 Bratislava</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Dagmar JELINKOVA Tél. (421-2) 62 41 06 78 - Fax (421-2) 62 41 06 78 E-mail: sno@netax.sk Internet: http://www.siov.sk</p>

FI	
<p>OPH – Opetushallitus Hakaniemenkatu 2 P.O. Box 380 FI - 00531 Helsinki</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Matti KYRÖ Tél. (358-9) 77 47 71 24 - Fax (358-9) 77 47 78 65 or 69 E-mail: matti.kyro@oph.fi Internet: http://www.oph.fi</p>
SE	
<p>Skolverket - Statens Skolverk Kungsgatan 53 S - 106 20 Stockholm</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Sten PETERSSON Tél. (46-8) 723 32 00 - Fax (46-8) 24 44 20 E-mail: Sten.Pettersson@skolverket.se Internet: http://www.skolverket.se</p>
UK	
<p>QCA - Qualifications and Curriculum Authority 83 Piccadilly UK - W1J 8QA London</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Tom LENEY Tél. (44-20) 75 09 55 55 - Fax (44-20) 75 09 66 66 E-mail: leneyt@qca.org.uk Internet: http://www.qca.org.uk</p>
IS	
<p>EDUCATE Iceland Grensásvegur 16a IS - 108 Reykjavik</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M. Arnbjörn ÓLAFSSON Tél. (354) 511 26 60 - Fax (354) 511 26 61 E-mail: arnbjorn@mennt.is Internet: http://www.mennt.is/</p>
NO	
<p>TI - Teknologisk Institutt Akersveien 24C N - 0131 Oslo</p>	<p>Coordinateur national du ReferNet: M^{me} Signe ENGLI Tél. (47-22) 86 50 00 - Fax (47-22) 20 42 62 E-mail: signe.a.engli@teknologisk.no Internet: http://www.teknologisk.no</p>

ORGANISATIONS ASSOCIÉES

CINTERFOR/OIT	
Avenida Uruguay 1238 Casilla de correo 1761 UY - 11000 Montevideo	Centro interamericano de investigación y documentación sobre formación profesional Tél. (598-2) 92 05 57 - Fax (598-2) 92 13 05 Internet: http://www.cinterfor.org.uy
DG EAC	
Commission européenne Rue de la Loi 200 B-1049 Bruxelles	Direction générale de l'éducation et de la culture Tél. (32-2) 29 94 208 - Fax (32-2) 29 57 830 Internet: http://europa.eu.int
EFVET	
Rue de la Concorde 60 B-1050 Bruxelles	European Forum of Technical and Vocational Education and Training Tél. (32-2) 51 10 740 - Fax (32-2) 51 10 756 Internet: http://www.efvet.org
ETF	
Villa Gualino Viale Settimio Severo 65 I-10133 Torino	Fondation européenne pour la formation Tél. (39-011) 630 22 22 - Fax (39-011) 630 22 00 Internet: http://www.etf.eu.int
European SchoolNet	
Rue de Trèves 61 B - 1000 Bruxelles	Tél. (32-2) 79 07 575 - Fax (32-2) 79 07 585 Internet: http://www.eun.org
EURYDICE	
Avenue Louise 240 B-1050 Bruxelles	Le réseau d'information sur l'éducation en Europe Tél. (32-2) 600 53 53 - Fax (32-2) 600 53 63 Internet: http://www.eurydice.org
AEFP	
Rue de la Loi 93-97 B-1040 Bruxelles	Association européenne pour la formation professionnell Tél. (32-2) 64 45 891 - Fax (32-2) 64 07 139 Internet: http://www.evta.net

BIT	
4 Route des Morillons CH-1211 Genève 22	Bureau International du Travail Tél. (41-22) 79 96 959 - Fax (41-22) 79 97 650 Internet: http://www.ilo.org
KRIVET	
15-1 Ch'ongdam, 2-Dong KR-135-102 Kangnam-gu, Seoul	The Korean Research Institut for Vocational Education and Training Tél. (82-2) 34 44 62 30 - Fax (82-2) 34 85 50 07 Internet: http://www.krivet.re.kr
NCVRVER	
P.O. Box 8288 AU-SA 5000 Station Arcade	National Centre for Vocational Education Research Ltd. Tél. (61-8) 82 30 84 00 - Fax (61-8) 82 12 34 36 Internet: http://www.ncver.edu.au
OVTA	
1-1 Hibino, 1 Chome, Mihama-ku JP-261-0021 Chiba-shi	Overseas Vocational Training Association Tél. (81-43) 87 60 211 - Fax (81-43) 27 67 280 Internet: http://www.ovta.or.jp
UNEVOC	
Unesco-Unevoc Görresstr. 15 D-53113 Bonn	International Centre for Technical and Vocational Education and Training Tél. (49-228) 24 33 712 - Fax (49-228) 24 33 777 Internet: http://www.unevoc.unesco.org

ANNEXE IX

Sigles et abréviations

Acronyme	Définition
AEFP	Association européenne pour la formation professionnelle
CCFP	Comité consultatif pour la formation professionnelle
Cedra	Arène de recherche du Cedefop
CEN/ISSS	Comité européennes de normalisation/Système de normalisation de la société de l'information
DG	Direction générale (de la Commission européenne)
DGFP	Directeurs généraux de la formation professionnelle
EEE	Espace économique européen
eKnowVet	Base de données contenant des informations nationales et transnationales sur les systèmes de FEP
ERO	Panorama de la recherche en Europe
ETF	Fondation européenne pour la formation
ETV	Village européen de la formation
FEP	Formation et enseignement professionnels
KMS	Système de gestion des connaissances (<i>Knowledge Management System</i>)
LdV	Leonardo da Vinci
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
PME	Petites et moyennes entreprises
PMT	Priorités à moyen terme
ReferNet	Réseau européen de référence et d'expertise
TTnet	Réseau «Formation des formateurs»
Unevoc	Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (de l'Unesco)
VET-Bib	Base de données bibliographiques sur la FEP
VET-eLib	Bibliothèque numérique de la FEP du Cedefop
VET-ePer	Sélection de périodiques électroniques disponibles en ligne
VET-Instit	Base de données des institutions de formation assumant des responsabilités dans le domaine de la FEP
VET-iR	Recueil de ressources Internet sur la FEP

Cedefop
(Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)

Programme de travail 2005

Cedefop

Luxembourg:
Office des publications officielles des Communautés européennes

2005 – VI, 95 p. – 17,5 x 25 cm

ISBN 92-896-0387-9

N° cat.: TI-AC-05-001-FR-C

Gratuit – 4037 FR –

Programme de travail 2005

04
05
16
T1-RC-05-001-FR-C



Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)
Adresse postale: PO Box 22427, GR-551 02 Thessaloniki
Tél. (30) 23 10 49 01 11, Fax (30) 23 10 49 00 20
E-mail: info@cedefop.eu.int
Page d'accueil: www.cedefop.eu.int
Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Gratuit – Disponible sur demande adressée au Cedefop 4037 FR



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-896-0387-9



9 789289 603874 >